

l'éducation



Fr. Boucher D. ^(B.N.) L'ÉCOLE DOMESTIQUE. Ingr. aut.

*Un coup d'œil imposant, d'un air calme et tranquille, On vous aime, on vous craint, que vous êtes habile
Maman, vous régentés deux jeunes polissons; Vous goûterés bientôt le fruit de vos leçons.* Fr.

les écoles
d'avant
l'Ecole



EDITIONS
ATLAS

Notre époque est aussi passionnante que complexe. Faits, idées, connaissances et techniques s'y bousculent et évoluent avec une vertigineuse rapidité. Chaque jour, nous sommes assaillis par une foule d'informations diverses. A un rythme effréné. Les sources sont dispersées, souvent inaccessibles. Trop de noms oubliés, de termes spécifiques, de néologismes et de références que nous ignorons. Et nous manquons dramatiquement de temps. Pourtant, nous avons vraiment besoin de faire le point de notre savoir, de colmater les brèches de notre culture.

Alors, voici l'Encyclopédie AZ, en fascicules hebdomadaires. Toute la connaissance du monde rassemblée de façon synthétique, rigoureuse et attrayante. Une encyclopédie neuve, parfaitement adaptée aux nécessités du monde actuel, par l'interprétation judicieuse de l'information, la précision des analyses, la clarté du texte et l'originalité de l'iconographie.

L'Encyclopédie AZ apporte, dans les 5.708 pages de ses 15 volumes, la juste réponse aux questions multiples que nous nous posons aujourd'hui. Pour cela, l'Encyclopédie AZ ne se contente pas de présenter 14.000 articles. Elle en développe plus de 700 sous forme de monographies détaillées. L'ordre alphabétique facilite la consultation et un index de 100.000 mots

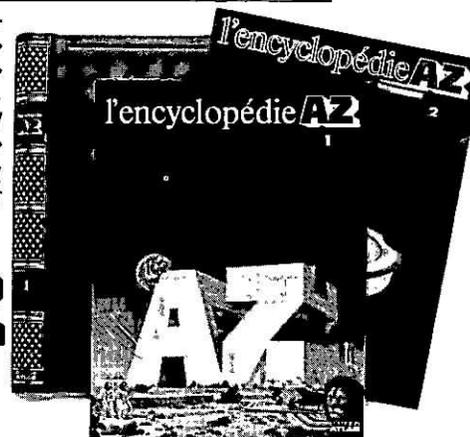
conclut logiquement l'ouvrage. 18.000 illustrations en couleurs - photos, dessins, cartes, graphiques et diagrammes - constituent une précieuse documentation complémentaire. Autant il peut paraître ardu de se plonger soudain dans une encyclopédie, autant il est aisé et intéressant de lire de bout en bout, comme un magazine, un fascicule de l'Encyclopédie AZ, chaque semaine.

L'Encyclopédie AZ, un prestigieux comité de patronage : Alain Bombard, Jean Dorst, Maurice Genevoix, René Huyghe, Alfred Kastler, Louis Leprince-Ringuet, Konrad Lorenz, Jacques Piccard, Alfred Sauvy, Paul-Emile Victor.

Dès le 18 janvier, pour commencer la collection de l'Encyclopédie AZ, une offre exceptionnelle : pour 6 FF - 3,50 FS - 55 FB, prix d'un seul fascicule, vous est remis le fascicule 1 avec, en cadeau, la luxueuse reliure du premier volume et le fascicule 2.

l'encyclopédie AZ

chaque mercredi chez tous les marchands de journaux



l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 3 F
le numéro spécial : 5 F
Abonnement annuel : France 70 F
étranger 90 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

une semaine après l'autre

- 3 dans la hotte du ministre, par Maurice Guillot
- 4 enfants d'immigrés : le droit à la différence, par Michaëla Bobasch
- 6 élections au CEGT ; FCPE : recours contre le dossier scolaire ; le projet du Parti républicain ; l'OFAJ restera l'OFAJ

cette école innombrable

- 8 vingt-quatre heures avec une conseillère d'orientation, par Michaëla Bobasch
- 10 l'éducation-débat : la précocité du jeune enfant, par Irène Lézine
- 14 vous avez la parole : dans un lycée, par Jacky Beillerot ; luttons contre le bruit, par Daniel Decotterd ; ce que poésie se veut, par Charles-P. Marie ; courrier des lecteurs

à votre service

- 17 l'éducation a retenu pour vous cette semaine
- 18 textes officiels : vous lirez au B.O.
- 18 vous avez la réponse, par René Guy
- 20 documentation : réponses à quelques questions qu'on se pose... ; savoir lire entre les images, par Pierre Ferran
- 22 CNDP : la RTS vous propose
- 23 audiovisuel : la réalisation — 5 : avantages des magnétophones à bobines, par Jean-Luc Michel
- 24 sur votre agenda

l'homme créateur

- 26 la modernité en question, par Josane Duranteau
- 29 théâtre : le dialogue tragique de Pascal, par Pierre-Bernard Marquet
- 30 panorama — romans : quelques nouveautés, par Josane Duranteau et Pierre Ferran ; revues, par Pierre Ferran ; cinéma : humour à l'italienne, par Etienne Fuzellier ; chanson, par Maurice Guillot ; télévision : entre autres..., par Catherine Mathieu

le monde comme il va

- 32 l'alphabétisation des Français : les surprises d'une histoire, par Jean-Pierre Vélis
- 38 mots croisés - échecs

photos - couverture : ND-Roger Viollet ; p. 8 et 9 : Michel Cambazard ; p. 13 : Pierre Michaud ; p. 26 : Carlos Freire ; p. 29 : Lot ; p. 32 : Roget-Viollet ; p. 35 : Harlingue-Viollet.

Bulletin de liaison des Universités françaises

seule publication spécialisée traitant
des problèmes d'enseignement supérieur

les universités et leurs U.E.R. 1977-1978

Comment, dans la pratique, se constituent et se transforment nos Universités ?
Cet ouvrage, véritable "annuaire" des Universités et de leurs Unités d'enseignement et de recherche, se révèle pour tous, enseignants, étudiants et gestionnaires, une précieuse source de renseignements et un document de travail indispensable.

35 F

+ 2 F pour frais d'envoi

Abonnement annuel : 45 F

Commandes et paiements à adresser à :

ASSOCIATION D'ETUDE POUR L'EXPANSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

67, rue de Richelieu - 75002 Paris - Tél. 073-38-74

dans la hotte du ministre

En présentant ses vœux aux journalistes universitaires, le ministre de l'Education, René Haby, a abordé quelques grands problèmes de l'heure, mais il a surtout, en s'appuyant sur le programme de gouvernement que le Premier ministre vient de révéler à Blois, fait montre d'un optimisme à toute épreuve, en ce qui concerne le domaine de l'éducation. Un « optimisme renforcé par l'absence de contre-projet » ! Et d'ajouter : « Si ma réforme était abolie, je ne sais pas du tout ce que l'on pourrait proposer aux parents à la rentrée prochaine. »

Au collègue unique « aventure assez exceptionnelle par son caractère progressiste », le terme étant employé dans son sens social et non politique, il donne le rôle de clé de voûte de sa réforme, qui suscite la curiosité de toute part. A propos de la « politisation » si souvent dénoncée, René Haby reconnaît, en fait, qu'on ne peut exclure la discussion politique mais réaffirme son hostilité farouche à « l'affichage des options politiques de l'enseignant » et sa méfiance devant les nuances d'endoctrinement, le critère d'objectivité n'étant pas, à ses yeux, « d'annoncer la couleur ».

Mais la hotte du ministre s'est trouvée — providentiellement ? — bien garnie par le séminaire gouvernemental de Rambouillet. En effet, le désir — la volonté ? — de généraliser les écoles maternelles, notamment en milieu rural, y a été confirmé, et le « droit à la formation professionnelle » proclamé. Comme il l'a reconnu, ce dernier ne bouleversera pas le paysage éducatif puisque les centres de formation d'apprentis et les stages en entreprises resteront le choix principal offert aux jeunes.

Plus important est ce que René Haby a appelé, dans le cadre de sa réforme, « la définition des enseignants ». Le grand reproche fait à la réforme était le silence, volontairement observé, sur la formation des maîtres. Aujourd'hui, le ministre sent bien qu'il lui faut en passer par là. En proclamant un renforcement de la formation pédagogique, un renforcement de l'apprentissage du métier, il ne mécontentera personne. Que ce soit pour les instituteurs ou pour les professeurs, dans les centres de formation pédagogique départementaux que pourraient devenir les écoles normales, ou dans les centres de formation pédagogique régionaux, une année serait nécessaire à laquelle s'ajouterait une année de stage en situation, ce qui pourrait porter la formation des enseignants à quatre ans. L'allongement de la durée de « formation culturelle » serait sans doute confiée à l'université. On le voit, le projet est encore flou et des précisions devraient être apportées dans les semaines qui viennent. Mais on peut penser, dans la crispation de la période préélectorale, que René Haby veut simplement tâter à nouveau le pouls des syndicats sans toutefois les heurter de front. Difficile de déterminer, en réalité, s'il s'agit de vœux pour l'année nouvelle... ou seulement pour un trimestre.

Maurice Guillot

enfants d'immigrés : le droit à

« Education des enfants et adolescents scolarisés »,
« Alphabétisation et formation des travailleurs »,
« Education permanente des femmes »
étaient les trois thèmes d'une conférence nationale sur la formation des travailleurs immigrés algériens en France, organisée à Paris les 7 et 8 janvier par la FEN, l'Amicale des Algériens en Europe (AEE) et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) dans le but d'analyser les besoins en matière d'éducation et de formation des immigrés algériens, besoins correspondant d'ailleurs à ceux de l'ensemble des immigrés. A l'issue de ces journées, a été élaboré un document de douze pages contenant notamment une série de propositions concernant la scolarisation, l'alphabétisation et la formation professionnelle.

Il y a en France 552 000 travailleurs algériens immigrés auxquels s'ajoutent 80 000 femmes et 240 000 enfants de moins de seize ans. Parmi ceux-ci, 140 000 sont scolarisés dans l'enseignement primaire et 40 000 dans l'enseignement secondaire, pour la plupart dans le cycle court. Il n'y a en effet que 3 000 élèves algériens inscrits dans le second cycle long de l'enseignement secondaire, et encore, nombre d'entre eux appartiennent-ils à des catégories privilégiées : enfants de médecins, de membres du corps diplomatique, d'employés de sociétés nationales. En outre, 35 660 élèves algériens ont suivi cette année des cours de langue arabe soit à l'école (enseignement « intégré ») soit en dehors du temps scolaire (enseignement « marginal »).

Isolée car elle ne travaille pas, mal logée (selon une enquête de l'INSEE, 20 % des Algériens en France ne disposent pas d'eau courante à domicile, 63 % n'ont pas de w.-c., 70 % pas de chauffage central et 90 % vivent dans des logements surpeuplés), confrontée à une société très différente de la sienne et, de ce fait, amenée à « remettre en cause des valeurs auxquelles elle adhère profondément » : telle est la situation de la femme algérienne à son arrivée en France. Ce « choc culturel » est souvent source de malentendus, notamment avec les travailleuses familiales chargées de l'aider et face auxquelles elle se sent placée en position « d'assistée ». Il est d'autant plus difficile aux femmes algériennes — la plupart établies en France depuis moins de vingt ans — de sortir de leur isolement, qu'elles éprouvent des difficultés à se rendre régulièrement aux cours d'alphabétisation (absentéisme dû aux charges familiales, aux maternités et à la méfiance de l'époux). Quant aux jeunes filles algériennes de « la deuxième génération » elles ont plutôt des problèmes d'accès à la pré-formation (il n'existe qu'un seul centre pour jeunes filles en situation d'échec scolaire, préparant aux métiers de mécanicienne en couture et vendeuse de supermarché) et à la formation professionnelle. Le nombre de femmes inscrites à l'AFPA est très restreint (57 en 1974, 78 en 1975 et 71 en 1976), et certaines professions, comme les carrières de la santé vers lesquelles nombre d'entre elles souhaiteraient s'orienter en vue d'un retour au pays, leur sont interdites en raison de leur nationalité. C'est pourquoi la commission « Femmes » a réclamé le « droit à la formation » et suggéré d'utiliser des jeunes filles algériennes comme travailleuses familiales et de recruter des interprètes pour aider les femmes à rompre leur isolement.

LES ENFANTS des travailleurs algériens en France ne vont guère à l'école maternelle. Sans doute parce que leurs familles, mal informées, ne comprennent pas toujours la valeur formatrice de l'école maternelle mais aussi parce que celle-ci reçoit en priorité les enfants dont la mère travaille ; or les femmes algériennes, pour la plupart, ne travaillent pas.

Pourtant, le fait de fréquenter l'école maternelle contribuerait indiscutablement à éviter les retards scolaires qui apparaissent chez ces enfants dès le cours préparatoire où près de 50 % d'entre eux sont en difficulté, pour se poursuivre au CM 1 et au CM 2 où 43,5 % ont un an et 46 % deux ans de retard. Tel a été le premier constat de la commission pour « l'éducation des enfants et adolescents scolarisés ». C'est ainsi que, selon une enquête réalisée en 1973 dans le département des Hauts-de-Seine et concernant 3 645 enfants de travailleurs immigrés du primaire, 72 % d'entre eux avaient un an de retard scolaire et, parmi ceux-ci, 35 % accusaient un retard supérieur à un an ; d'autre part, à Marseille, près de 14 % des enfants scolarisés quittent l'école analphabètes.

A quoi sont dues ces difficultés ? Aux mauvaises conditions de vie des familles, reléguées le plus souvent dans des cités de transit ou entassées dans des logements trop exigus, mais aussi au malaise engendré par « l'appartenance à deux cultures » — « L'existence familiale rattache l'enfant à la culture maternelle, mais l'école, la rue, les loisirs l'entraînent vers la culture française », souligne le rapport de la commission —, malaise d'autant plus grand que parfois, comme l'ont indiqué des représentants de l'Amicale des Algériens en

la différence

Europe, cette « double culture » n'est qu'une « sous-culture ». « Il n'est pas toujours évident qu'à la maison l'enfant retrouve sa culture d'origine car la famille, la mère en particulier, fait des efforts pour apprendre le français et lui parle une sorte de *sabir* », indiquait un participant, remarque corroborée par un instituteur signalant, que dans sa classe, beaucoup d'enfants comprennent l'arabe mais ne le parlent pas ou bien le prononcent « à la française ».

Au cours de ce débat, est apparue la nécessité de tenir compte de cette double appartenance, de sauvegarder le « droit à la différence » tant pour contribuer à la suppression du malaise et à l'épanouissement de l'enfant qu'en prévision d'un éventuel retour au pays, cette dernière préoccupation étant sans cesse présente à l'esprit des représentants des organisations algériennes. C'est pourquoi la commission a longuement examiné le problème de l'enseignement de la langue d'origine. Celui-ci a lieu actuellement sous deux formes. Tout d'abord, des cours d'arabe organisés en dehors du temps scolaire par l'Amicale des Algériens en Europe ; cependant ces cours dispensés par des étudiants le mercredi et le samedi ont l'inconvénient d'entraîner un surcroît de fatigue chez les enfants. La meilleure solution semble donc être « l'enseignement intégré » ; celui-ci a lieu à l'école primaire à raison de trois heures par semaine dans le cadre du tiers temps pédagogique où il est assuré par un enseignant détaché en France par le ministère algérien de l'Éducation (1). Toutefois cet enseignement intégré rencontre lui aussi des difficultés en raison de conditions de fonctionnement « parfois déplorables » (locaux inadaptés, manque de matériel) et de réticences de la part de certains enseignants qui refusent d'intégrer le

maître algérien à l'équipe pédagogique, bien que cet enseignement constitue pour les enfants d'immigrés « une véritable discipline d'éveil et facilite l'apprentissage du français ».

De telles réactions montrent que nombre d'enseignants n'ont absolument pas conscience des besoins de leurs élèves étrangers « pour lesquels, remarquait un conseiller pédagogique, l'apprentissage du français est l'apprentissage d'une seconde langue ». Cette incompréhension est due sans aucun doute à une formation insuffisante des enseignants. Mais tout ceci montre qu'il serait possible de pallier les retards scolaires en offrant aux enfants d'immigrés des structures d'accueil adaptées permettant leur insertion rapide dans le circuit scolaire normal.

Autre thème essentiel de ces journées d'études, les structures d'accueil ont fait l'objet de critiques constructives illustrées par de nombreux exemples concernant les « classes d'initiation » créées en 1970 à l'école primaire et les « classes d'adaptation » créées en 1973 au niveau du premier cycle. Actuellement au nombre de 950, ces classes sont réservées aux « primo-arrivants » (enfants ne parlant pas du tout le français) et ont pour but l'apprentissage du français en un an.

Les participants ont constaté l'échec de ces classes dû à leur implantation anarchique, à la formation insuffisante de l'encadrement — remplaçants ou enseignants dont c'est le premier poste — et à l'utilisation d'une méthode audiovisuelle créée par un organisme de recherche, le CREDIF, et non adaptée aux enfants de migrants car élaborée pour des enfants apprenant le français à l'étranger. « On parlait aux enfants

d'un monde qu'ils ne connaissaient pas ; cette méthode a été adaptée depuis, mais ce n'est pas parfait », remarquait une enseignante. D'autre part, il semble que les « classes d'initiation » ne correspondent pas vraiment aux besoins des enfants de travailleurs algériens nés pour la plupart en France. Ainsi, dans les classes d'initiation du Rhône, il n'y a que 79 enfants algériens sur 400 élèves. Certains ont donc suggéré de transformer certaines de ces classes d'initiation en classe de soutien, « l'enseignant se rendant dans la classe « normale » pour dispenser le soutien, ce qui éviterait aux élèves étrangers le traumatisme d'être considérés comme différents ».

Le soutien se révèle en effet absolument nécessaire au sortir de la classe d'initiation, car si celle-ci permet à l'enfant d'apprendre le français, elle ne lui sert nullement à rattraper son retard, si bien que la classe d'initiation est ressentie par certains parents comme « une sorte de ghetto », « une structure de rejet et de délestage ». C'est pourquoi figurent en bonne place, parmi les propositions finales formulées par la commission, « la mise en place d'un enseignement de soutien véritable et correctement adapté aux problèmes et aux besoins des enfants d'immigrés », « la scolarisation en maternelle assurée partout pour tous et dans de bonnes conditions dès l'âge de deux ans », « la formation spécifique des éducateurs, la possibilité d'assurer l'enseignement de la langue et de la lecture d'origine durant le temps scolaire dans toutes les écoles où les effectifs le justifient et la possibilité de choisir la langue nationale d'origine comme langue vivante dans les établissements du second degré ».

Michaëla Bobasch

(1) Circulaire n° 75-148 du 9 avril 1975.

élections au CEGT

Trente et un sièges ont été pourvus au cours du premier tour des élections au Conseil général de l'enseignement technique (CEGT) qui a eu lieu le 13 décembre. Le second tour aura lieu le 31 janvier.

Les résultats du premier tour, au cours duquel 77 % des inscrits ont voté, font apparaître une légère régression de la FEN (qui perd environ 2 % des voix, passant de 72 % en 1975 à 69,9 % en 1977), du SNES (59,3 % en 1975 et 55,7 % en 1977) et du SNI (84,7 % en 1975 et 76,9 % en 1977), et une progression du SGEN-CFDT qui passe de 10,8 % en 1975 à 12,9 % en 1977 ainsi que de la CGC (regroupant USNEF-CGC et SNALC) qui passe de 5,8 % en 1975 à 6,6 % en 1977. On voit ainsi se confirmer l'effritement amorcé depuis quelques années de l'audience des syndicats de la FEN au profit des « petits » syndicats, notamment du SGEN-CFDT.

FCPE : recours contre le dossier scolaire

La FCPE (Fédération Cornec) a confirmé son intention de déposer un recours en annulation de l'arrêté du 8 août 1977 modifié, relatif au dossier scolaire. Toutefois, elle n'entend pas s'opposer systématiquement à la mise en place éventuelle d'un tel dossier, mais elle y met certaines conditions : que ce dossier ne comporte que des éléments d'ordre pédagogique ou éducatif, réunis et discutés par l'équipe éducative tout entière ; que seuls les membres de cette dernière puissent

y avoir accès afin d'assurer le suivi des élèves et de pouvoir préconiser à temps les mesures socio-éducatives nécessitées par les difficultés ; et qu'en aucune manière ce dossier, ou l'un quelconque de ses éléments, puisse être susceptible de servir de support à un fichier électronique.

Par ailleurs, la Fédération dénonce à nouveau « la caricature de soutien et la fausse égalité des chances annoncées par le ministre » et appelle les parents à revendiquer avec elle, notamment le maintien des horaires des disciplines de base en 6^e, les dédoublements et « la mise en œuvre de réelles mesures d'aide aux élèves en difficulté par l'extension du nombre des groupes d'aide psychopédagogique ».

le projet du Parti républicain

Le Parti républicain (PR) vient de publier *Le projet républicain*. Ce « livre-programme » de 190 pages, qui comporte six thèmes (« Travailler », « Entreprendre », « S'exprimer », « Participer », « Vivre en paix », « Vivre heureux ») et vingt et une propositions, se fonde, selon Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du PR, sur l'analyse sociologique du président de la République dans *Démocratie française* et a pour but d'exposer un programme « qui ne saurait être en contradiction avec les prochains objectifs d'action du gouvernement, mais se situe sur un plan différent ».

Un certain nombre de ces propositions concernent l'école et l'université avec cette caractéristique que l'accent est mis avant tout sur la réhabilitation du travail manuel (« l'acquisition d'un métier manuel à l'école ») et la mise en place de « contrats-débouchés pour les étudiants ». On peut y lire notamment que « chaque jeune Français doit connaître l'odeur de l'huile de moteur

et les malheurs du bricoleur », que « des stages pratiques dans des ateliers et des fermes achèveraient d'apprendre aux écoliers la vie qui les attend au lieu de les en retrancher » et que, « au cours de son passage au collège unique, chaque jeune Français pourrait apprendre un métier manuel ».

I'OFAJ restera I'OFAJ

Après l'exposé de ses « 58 directions de recherche » où Paul Dijoud, dans la perspective d'une grande politique pour la jeunesse, esquissait l'éventualité d'un élargissement de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, le maire de Strasbourg, Pierre Pflimlin, s'était ému et avait écrit au président de la République. Celui-ci, dans sa réponse, déclare qu'il attache la plus haute importance au fonctionnement et au développement de l'OFAJ dans sa forme actuelle qui ne doit pas être remise en cause.

Rassurant ainsi le maire de Strasbourg, mais aussi les deux grands organismes regroupant de part et d'autre du Rhin les associations de jeunesse et d'éducation populaire — pour la France, le CNAJEP (Comité pour les relations nationales et internationales de jeunesse et d'éducation populaire), pour la République fédérale, le EEJR (Deutscher Bundesjugendring) — qui avaient également émis nombre de réserves sur ce point, la réponse de Valéry Giscard d'Estaing a suscité la satisfaction du ministre allemand de la Jeunesse, de la Famille et de la Santé, Antje Huber. Dans sa déclaration, Mme Huber, a tenu à signaler que l'attitude du secrétaire d'Etat français avait été semblable à la sienne, lors du dernier conseil d'administration de l'Office qui s'est tenu en décembre dernier à Berlin.

Informations recueillies par
M. Bobasch et M. Guillot

HOMMES DOCUMENTS ET MIGRATIONS

Pour l'information des services sociaux, des associations, des animateurs, des militants...

Le point deux fois par mois sur :
« Les migrants dans l'actualité :
législation... accueil... »

Abonnement 1 an : 100 F —
Etranger : 150 F

HOMMES ET MIGRATIONS

POUR LA PROMOTION
DES MIGRANTS

Manuels d'alphabétisation
d'initiation au calcul
d'introduction à la vie moderne

Demander la liste à :

HOMMES ET MIGRATIONS

6, rue Barye, 75017 PARIS

Tél. : 924-71-94

C.C.P. E.S.N.A. 5 565-40 Paris

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS E.C.J.F.

CENTRE TRUDAINE DE FORMATION ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
39, avenue Trudaine, 75009 Paris — 280-23-23

■ DISPENSE une formation orientée vers les carrières DU SECRETARIAT ET DE LA COMPTABILITE

Secrétariat administratif — bilingue — trilingue — juridique — médico-social — comptable et de l'informatique — de la publicité et du tourisme — du commerce international et des transports.

■ PROPOSE :

I - Un cycle en 2 ou 3 ANS selon niveau à l'entrée (seconde ou troisième).

- Préparation du diplôme de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.
- Préparation au baccalauréat de technicien G1 (techniques administratives).

II - Des cycles de formation professionnelle intensive à des personnes de niveau Terminale :

- 18 MOIS : « Secrétariat trilingue spécialisé en Commerce international. »
 - Préparation au diplôme de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.
 - Possibilité de se présenter au B.T.S. « Commerce international ».
- 6 MOIS : « Secrétariat Administration Gestion ».
- 4 MOIS : « Sténographie - Dactylographie - Organisation » ; « Comptabilité - Dactylographie - Organisation ».
 - Attestation de fin de stage.

III - Des sessions à temps partiel de formation continue « Formation ou perfectionnement au Secrétariat et à la Gestion ».

■ ACCORDE diverses bourses d'études et de séjours à l'étranger.

■ DONNE DROIT, dans certains cas, aux indemnités de formation versées par l'UNEDIC ou à une aide de l'Etat au titre de la rémunération des stagiaires.

■ ASSURE le placement avec l'aide de son Association d'anciennes élèves.

Renseignements tous les jours ouvrables de 13 à 18 h — Tél. 280-23-23

Opération PORTES OUVERTES

chaque mercredi à 15 heures précises (de février à juin)



La presse à impression
idéale pour les écoles.
Construction robuste et
inaltérable. Plateau 20mm.
700 x 450 ou 900mm.
Passage max. haut.: 40 ou 100mm

Gisling France SA
Usine de travaux de finissage
Machilly par 74140 Douvaine
Tél. : 43 53 56
Télex : Gisling Macly 90 854

cette école innombrable

Il y a en France 441 Centres d'information et d'orientation employant 3 077 directeurs et conseillers d'orientation, auxquels il faut ajouter les 182 conseillers travaillant à l'ONISEP.

Pour la plupart, les CIO sont départementaux et fonctionnent avec des crédits votés par le Conseil général, à l'exception de ceux créés depuis 1972 qui sont des CIO d'Etat bénéficiant de crédits proportionnels au nombre de conseillers et alloués directement par le ministère de l'Education.



vingt-quatre heures avec u

Permanences au Centre d'information et d'orientation, intervention dans les établissements scolaires (information des élèves par consultations individuelles et séances de sensibilisation aux problèmes de l'orientation, participation aux conseils de classe), activités de recherche et de relations extérieures (contact avec les centres médico-psychopédagogiques, les psychologues scolaires, l'Agence pour l'emploi et les entreprises) : telles sont les tâches différentes qui occupent l'emploi du temps d'une conseillère d'orientation.

« J'AIMERAIS continuer mes études à l'étranger tout en travaillant à mi-temps », « Comment peut-on être conseiller juridique ? », « L'armée dispense-t-elle une formation de vétérinaire ? ». Les élèves sont nombreux dans le bureau d'Anne-Marie Machtou, conseillère d'orientation au centre d'information et d'orientation de Boissy-Saint-Léger, qui tient une permanence de trois heures au lycée Guillaume-Budé à Limeil-Brévannes (Val-de-Marne).

Elèves de terminale pour la plupart, il y a ceux qui hésitent et ne savent pas où s'orienter après le baccalauréat, comme cette élève de section B, venue se renseigner sur les métiers de documentaliste, bibliothécaire ou journaliste dont elle se fait une idée extrêmement floue, s'imaginant qu'une bibliothécaire « a du temps pour lire ». Il y a ceux qui savent ce qu'ils veulent faire mais ont été mal orientés et se demandent comment regagner la filière adéquate, au prix parfois d'un énorme effort. Ainsi, ce jeune garçon, élève de seconde B qui, passionné de géologie (il appartient depuis plusieurs années à un club) veut être

géologue-prospecteur, mais ne pourra s'inscrire au BTS car il faut un baccalauréat C, D, D' ou E, et qui, s'il s'inscrit en sciences à l'université, aura de faibles chances de réussite car il ne sera pas assez bon en mathématiques : « Peut-être pourriez-vous passer en 1^{re} D en travaillant davantage en mathématiques » suggère Anne-Marie Machtou. Il y a enfin les élèves dont les ambitions ne sont peut-être pas à la mesure de leurs capacités, comme cette jeune fille de terminale B qui voudrait être professeur d'économie générale alors que ses chances de succès à la licence en sciences économiques seront restreintes étant donné sa formation insuffisante.

Selon les cas, Anne-Marie Machtou fournit une documentation ou des informations sur les métiers intéressant les élèves, répondant aux demandes les plus variées, depuis la date et le programme du concours d'entrée à l'école normale, jusqu'à la liste des écoles préparant aux carrières du tourisme, en passant par les diverses universités où l'on peut entreprendre une licence d'allemand. Si elle ne dispose pas de la documentation sur



C'est le cas du CIO de Boissy-Saint-Léger (où a eu lieu ce reportage), créé en 1975, dont le budget de fonctionnement s'élevait à 27 600 F pour l'année 1977 et où travaillait une directrice et trois conseillères d'orientation.

Celles-ci ont reçu en 1976-1977, au CIO et dans les établissements scolaires, 1995 consultants (dont 442 parents d'élèves) ayant bénéficié d'un entretien individuel approfondi, auxquels il faut ajouter 355 personnes renseignées.

ne conseillère d'orientation

place, elle note les titres des diverses brochures qu'elle apportera lors de son prochain passage dans l'établissement ou qu'elle confiera à une collègue. Elle peut aussi, soit parce qu'ils le demandent, soit parce qu'elle soupçonne un problème plus complexe, fixer rendez-vous à certains élèves qui viendront la voir au CIO. C'est le cas pour cette jeune fille intéressée par la préparation d'un DUT de tourisme ayant lieu uniquement à Grenoble, et qui désire venir voir la conseillère d'orientation avec ses parents, car, dit-elle, « ce sont eux qui paient les études et ils ont leur mot à dire », et pour ce jeune garçon qui, après avoir redoublé sa seconde D, éprouve de telles difficultés à suivre une première D qu'il souhaiterait changer de voie mais ne peut le faire car il n'a pas étudié de seconde langue.

la lunette

des résultats scolaires

Indécis ou inquiets, préoccupés de leur avenir, les élèves sollicitent l'avis de la conseillère d'orientation,

considérée comme « la personne qui sait ». *« Je voudrais faire du droit, mais tout le monde me dit que c'est très dur ; qu'en pensez-vous ? »* ; *« Lorsqu'on fait un BTS, on est lancé dans la vie active deux ans après le baccalauréat ; quelles sont les possibilités d'accéder à un niveau plus élevé ? »*. Informer, expliquer, parfois dissuader, tenter de déceler les motivations et les aptitudes des élèves, tel est le rôle de la conseillère. *« C'est un travail un peu superficiel ; il faudrait consacrer davantage de temps à chaque élève »*, remarque Anne-Marie Machtou qui tient, dans deux établissements scolaires, des permanences d'une demi-journée par semaine, auxquelles s'ajoutent des « séances de sensibilisation à l'orientation » dans chaque classe, sous forme d'animation de débats à la suite de projections de films du CNDP « Informations pour l'orientation » (émissions d'environ trente minutes présentant divers métiers), de rencontres entre les élèves et des professionnels, ou de discussions en petits groupes sur divers thèmes, « Etudes longues, études courtes », « Pourquoi travaillons-nous ? », « Le travail des fem-

mes ».

Dans les établissements scolaires, la conseillère d'orientation participe également à « l'observation continue des élèves » à l'aide de tests de raisonnement, de questionnaires d'intérêt, d'entretiens avec les élèves, mais aussi en assistant au conseil de classe et en examinant avec les enseignants le cas des élèves dont les résultats scolaires ou le comportement en classe posent des problèmes. *« L'accueil fait à la conseillère d'orientation est très différent selon les établissements, indique Anne-Marie Machtou ; tandis que dans l'un je participe à la fois au conseil des professeurs et au conseil de classe, dans l'autre je n'ai été invitée à aucune de ces réunions. »*

La position de la conseillère d'orientation n'est d'ailleurs pas toujours confortable dans ces conseils de classe, car son intervention, qui fait intervenir une dimension plus individuelle et plus psychologique tenant compte de l'évolution de l'enfant et de ses motivations, n'est parfois guère appréciée de certains enseignants, lesquels, déplore Anne-Marie Machtou, « ont malheureusement cette

attitude de ne voir l'avenir de l'élève que par la lunette des résultats scolaires ». « Toutefois, nous arrivons parfois à imposer une autre perspective », poursuit-elle, citant le cas d'un élève se trouvant en classe de troisième aménagée et dont le conseil de classe refusait le passage en seconde d'enseignement long en raison de résultats scolaires trop irréguliers, pour lequel elle a réussi à obtenir « une solution intermédiaire », l'orientation vers un brevet de technicien. « L'orientation, c'est la sélection qui vient sanctionner un échec. On aimerait pouvoir intervenir pour prévenir une difficulté en voyant avec les élèves ce qui ne va pas et pourquoi cela ne va pas. »

Travaillant dans un secteur géographique très étendu, couvrant dix communes (1), les quatre conseillères d'orientation du CIO de Boissy-Saint-Léger sont obligées de décentraliser au maximum leur action dans les neuf établissements (sept collèges de premier cycle, un lycée polyvalent et un lycée d'enseignement professionnel) où elles interviennent, sillonnant la région en voiture. « L'absence d'établissements scolaires de type industriel dans le secteur pose un problème supplémentaire, les élèves préférant risquer l'échec aux baccalauréats C et D plutôt que de préparer un baccalauréat de technicien dans les lycées techniques de Créteil ou de Champigny, ce qui leur imposerait deux heures de transport par jour », précise Anne-Marie Machtou.

blanchisseuse ou mannequin ?

Les conseillères d'orientation assurent en outre à tour de rôle une permanence au CIO où elles reçoivent à la fois des jeunes qui viennent se renseigner ou des « consultants » qui bénéficient d'un examen individuel approfondi.

Dans ce secteur où habitent de

nombreux jeunes venant d'outre-mer ou de l'étranger (du Portugal notamment), ne parlant pas très bien le français, non scolarisés et à la recherche d'un emploi ou de stages de formation, beaucoup de consultants âgés de seize à dix-huit ans sont envoyés au CIO par l'Agence pour l'emploi. « On essaie de faire un sondage de connaissances scolaires et un bilan psychologique pour préciser le niveau intellectuel, puis on se met en contact avec l'ANPE pour proposer des solutions », indique Anne-Marie Machtou, donnant l'exemple de cette jeune Guadeloupéenne âgée de dix-huit ans et issue d'une famille de onze enfants, récemment arrivée en France et dont les tests révélaient un niveau intellectuel très faible. « Je lui ai donné l'adresse de la Fédération de la blanchisserie-teinturerie qui cherche des stagiaires ; mais elle a estimé que cela ne lui convenait pas car son rêve était de devenir mannequin. Je lui ai indiqué deux écoles de mannequins, tout en sachant qu'elle ne serait pas acceptée, étant donné son niveau. »

En dépit de ces échecs parfois décourageants, les conseillères d'orientation tentent de s'organiser de leur mieux, faisant au cours de réunions hebdomadaires le bilan de leurs difficultés, se tenant au courant de tout ce qui existe en matière d'orientation de formations, et tentant d'évaluer les résultats de leur action afin de permettre un contrôle *a posteriori* des conseils qu'elles donnent. C'est dans ce but qu'une étude a été entreprise au CES expérimental de Sucy-en-Brie afin de voir ce que sont devenus les élèves sortis de troisième en juin 1975 et en juin 1976, ce qui n'est guère facile, car ils sont disséminés dans vingt-quatre établissements d'accueil.

Michaëla Bobasch

(1) Boissy, Limeil-Brévannes, Sucy-en-Brie, Noiseau, Villecresnes, Périgny, Mandre-Les-Roses, Santeny, Valenton, et Marolles-en-Brie.

la précocité



la précocité d

MON TEMOIGNAGE est inspiré par une longue pratique de l'observation du nouveau-né et du nourrisson tant des populations recrutées dans les services de soins post-nataux (enfants prématurés) que dans les maternités où j'ai pu suivre des enfants nés à terme. Un bon nombre de mes observations ont été longitudinales, certains enfants ayant été suivis en consultation ou à domicile, et ceci pendant une période qui dépasse parfois vingt ans. Certains des sujets que nous avons vus dans leur prime enfance se retrouvent à leur tour dans le groupe des « jeunes parents », ce qui a enrichi nos réflexions sur la transmission des traits dits héréditaires ainsi que sur l'importance des modèles familiaux auxquels on s'identifie ou par rapport auxquels on se démarque.

le prématuré

On peut, dans un premier temps, parler des effets d'une précocité biologique chez l'enfant né avant le terme prévu (l'enfant prématuré, selon son poids et ses conditions de naissance peut être viable dès l'âge

Le nouveau débat que l'éducation a entamé la semaine dernière sur la précocité et dont Robert Mandra a défini le cadre, nous amène aujourd'hui à aborder les aspects physiologiques du problème. Irène Lézine, directrice de recherche au CNRS, évoque ses travaux sur la précocité ou le retard biologique avec les cas qu'elle a eu l'occasion d'observer, qu'il s'agisse d'enfants nés à terme ou de prématurés.

Le caractère contraignant et dirigiste qu'ont la plupart des interventions pédagogiques en la matière, tout comme l'importance des milieux familiaux et de leurs substituts, que les observations et les expériences minutieusement contrôlées d'Irène Lézine révèlent, apportent des éléments d'importance à ce dossier.

Il vous reste, amis lecteurs, à nous faire connaître vos réactions pour que ce problème soit l'objet d'un authentique débat.

Le jeune enfant

foetal de vingt-huit semaines). Si l'on adopte la formule de Gesell (1) selon laquelle le génie est un phénomène de croissance, loin de considérer l'enfant né avant terme comme un produit « mal fini, inachevé » et « menacé de mort », ce qui est le commentaire de beaucoup de parents, on peut se demander si un enfant qui a plus précocement été en contact avec le milieu externe dans lequel il est par la suite appelé à vivre, ne franchit pas plus rapidement les étapes du développement sensorimoteur.

Sans énumérer ici les nombreuses enquêtes et travaux statistiques parus à l'étranger sur la croissance et les résultats scolaires des anciens prématurés, travaux souvent contradictoires en raison des méthodes d'évaluation utilisées, de l'absence de population témoin ou de données difficilement comparables portant sur les conditions éducatives des milieux socio-économiques où les populations ont été recrutées, nos propres descriptions cliniques ont établi :

● un tableau des troubles constatés dans la première enfance (2) ainsi que celui des retards de développement d'autant plus étendus que le degré de prématurité est élevé (en

particulier retard de la station assise, de la marche et du contrôle sphinctérien). On notera que ces troubles et retards s'estompent progressivement et ne laissent pratiquement plus de traces au bout de deux ou trois ans chez les plus grands prématurés, tandis que les cas de développement rapide, s'ils existent, restent cependant très rares chez ces enfants (si l'on s'en tient à l'appréciation des quotients de développement, du reste fort discutés).

● nous avons décrit avec Jean Bergès (sur des enfants suivis jusqu'à douze ans) des « troubles à révélation tardive » affectant les résultats des apprentissages scolaires à partir d'une motricité perturbée et de problèmes practognosiques mis en évidence par notre « test d'imitation de gestes ». (3) Ces dernières perturbations souvent très durables se rencontrent chez des enfants par ailleurs considérés comme très intelligents et capables de compensations assez extraordinaires (je pense au cas d'un garçon que j'ai suivi de la naissance à seize ans, qui, après s'être montré dyslexique et caricaturalement empêtré dans ses mouvements, fait preuve actuellement de dispositions

certaines pour la physique et les mathématiques, et se montre capable des travaux manuels les plus compliqués, maîtrisant des outillages complexes).

Si, à travers ces descriptions cliniques et ces expériences, la situation de l'enfant mis au monde avant terme paraît peu enviable, nous pouvons cependant affirmer que le plus grand nombre des enfants* que nous avons suivis se retrouvent ensuite parfaitement insérés parmi leurs contemporains, quand ils ne les dépassent pas. Des exemples célèbres, tels que ceux de Galilée, Newton, et plus près de nous Winston Churchill et de Gaulle, parmi tant d'autres, viennent rappeler qu'il existe des « surdoués » parmi les enfants nés prématurément.

Si les avanies de la prématurité sont bien connues et abondamment décrites, nous tenons cependant à mettre les lecteurs en garde contre les dangers d'un néo-constitutionnalisme qui se contenterait de réduire les problèmes rencontrés chez ces enfants à leur degré de prématurité. Cela nous mènerait à un fatalisme pédagogique à partir de prédictions sans appel fondées sur le degré de prématurité et ses

conséquences, ou de difficultés d'adaptation spatiale de ces sujets si souvent maladroits et gênés dans leur corps avec le cortège des dyslexies, dysorthographies et autres. Or, comme le dit si bien E. Kestenberg dans un résumé des travaux du colloque sur la prématurité (4), « *le devenir du prématuré n'est pas joué d'avance (mis à part sans doute ceux dont la survie demeure précaire en raison de dommages lésionnels). Il demeure tributaire des possibilités maternelles à intégrer le traumatisme de l'événement et de ses suites les plus prochaines. Les capacités maternelles sont elles-mêmes infléchies dans un sens positif ou négatif par les réactions explicites ou implicites des autres membres de la famille* », en particulier du père dont la participation apporte à l'enfant des gratifications diversifiées et indispensables à une bonne évolution.

enfants nés à terme

Les nécessités méthodologiques de nos recherches nous ont amenés à constituer des « populations-témoins » d'enfants nés à terme, par accouchement sans complication et recrutés dans des milieux socio-économiques comparables, soigneusement définis pour les besoins de nos enquêtes. Plusieurs types de constats se sont alors imposés à nous et d'abord que dans les premiers mois de la vie, et jusqu'à dix-huit-vingt mois, nous n'avons pas trouvé de différences de développement entre enfants issus de milieux divers.

Par contre nous avons trouvé des différences considérables dans le développement moteur des enfants, liées aux qualités du tonus (qui fait partie du bagage héréditaire). Par ailleurs il ne nous paraît pas que les enfants qui ont obtenu les quotients de développement les plus élevés à nos baby-tests se soient distingués par la suite — à quelques exceptions près — par des

performances scolaires ou professionnelles particulièrement avancées.

Henri Wallon a bien des fois attiré l'attention sur les décalages du développement des enfants dont une fonction paraissait exagérément développée au détriment d'un bon équilibre affectif. Nos propres observations soutiennent ce point de vue, ajoutant en outre que tous les enfants précoces ne sont pas des surdoués, et qu'il existe bien des enfants au développement quelque peu ralenti ou stagnant qui sont parfois considérés comme des bons à rien par leurs parents et se montrent par la suite extrêmement brillants.

Je veux citer ici l'exemple de deux enfants dont j'ai connu les parents au cours de la grossesse, et que j'ai suivis pendant plus de vingt ans, appliquant régulièrement mes épreuves de « l'échelle de développement psychomoteur Brunet-Lézine » dans les trois premières années, puis les revoyant à l'école maternelle, restant au courant par des entretiens espacés dans leur évolution.

X a fait preuve d'une précocité notable, a marché à treize mois, fait des phrases de plusieurs mots entre quinze et dix-huit mois, s'est très tôt intéressée aux livres et aux images, a appris à lire sans que l'on sache comment, à partir de cubes, d'affichages dans les rues et de ses livres, ceci avant l'âge de quatre ans. Elle a eu ensuite pendant des années une production écrite et dessinée abondante et originale ; elle a poursuivi des études supérieures grâce à des prouesses de mémoire et de ténacité mais, revue à l'âge adulte, s'est montrée peu sociable, très repliée sur elle-même, enfermée dans un système très structuré de phobies et obsessions (notées dès les premières années de sa vie) qui l'emprisonnent presque complètement à l'époque actuelle, après quelques essais de création littéraire abandonnés.

Il ne nous appartient pas ici de retracer l'histoire affective de ce

sujet, semée de traumatismes nombreux et importants (perte du père dans les premières années de la vie, entre autres). Mais il est évident que, dans ce cas, le développement n'a pas été harmonieux avec des hypertrophies de conduites obsessionnelles bizarres, très structurées comme défenses contre l'angoisse de séparation.

S est un petit garçon que ses parents trouvent, dans les premiers mois de sa vie, « lent » et « passif ». Il a une apparence physique peu gratifiante pour les parents, est un bébé vite fatigué et pleurnichard. Le développement psychomoteur le situe dans la moyenne, sans que l'on note un intérêt plus poussé dans un domaine quelconque. Il nous frappe cependant par l'intensité de son regard et la capacité de rester longtemps seul (il est là à ne rien faire, disent ses parents), alors que l'enfant se concentre sur le parcours qu'opère une mouche sur sa jambe, sans manifester de crainte. Il est également attentif aux visages nouveaux et ses mimiques d'appel et de communication sont très riches.

Cet enfant très observateur se montre désireux de plaire à l'école maternelle où l'institutrice est touchée par son aspect malingre et pensif ; il met les bouchées doubles et part en flèche, arrivant par la suite à des performances sociales et professionnelles assez remarquables, ayant eu la chance de rencontrer sur sa route des enseignants et des amis qui l'ont soutenu dans ses efforts.

On peut vraiment dire, en repensant à ces deux exemples, que X promettait plus dans l'enfance et avait des possibilités créatrices qu'elle a laissées en friche, utilisant ses capacités assez exceptionnelles à se forger des mécanismes de défense contre l'angoisse (rangements interminables, recherches d'objets perdus, collections, toutes ces activités paraissent des compensations inconscientes à des pertes ou manques plus importants, intolérables à assumer de front). Par

contre, on aurait pu croire que S, bébé endormi et peu appétissant, sombrerait dans la routine médiocre, si toutefois il arrivait à terminer une « scolarité normale » alors qu'une rencontre fut pour lui la marque d'un tournant décisif, le conduisant dans les voies de la réussite qu'il ne devait plus quitter.

En tout cas, si le potentiel héréditaire apporté par l'enfant à la naissance existe, nos remarques tendent à souligner l'importance d'une certaine capacité d'activité ou avidité qui va aller en se développant, peut-être sous forme d'un désir de connaissances et d'une invention de procédés propres à le satisfaire, ceci si les parents perçoivent les besoins de l'enfant et ne l'élèvent pas à contre-courant, et si les conditions de vie garantissent la santé et l'équilibre, évidemment. Par contre, si l'enfant va rencontrer trop d'obstacles et de difficultés, cette même avidité peut s'infléchir dans le sens de comportements excessifs, bizarres, voire monstrueux (conduites phobiques et obsessionnelles, calculateurs de calendriers, etc.).

Il existe également une peur d'en savoir trop ou de dépasser les parents qui est parfois bien enracinée. Le professeur Ajuriaguerra m'autorise à citer ici un cas de sa clinique : il s'agissait d'un enfant d'une huitaine d'années, ne sachant ni lire ni écrire, et passant pour idiot dans sa famille (milieu bourgeois aisé) qui le traînait de consultation en consultation. Les hasards de l'entretien, à l'approche des fêtes de Noël, firent qu'Ajuriaguerra en vint à demander à l'enfant ce qu'il savait du Christ. « *Le Christ c'est le fils du Bon Dieu*, répond l'enfant. — *J'aime bien les bandes dessinées*, dit Ajuriaguerra ; *raconte-moi comment ça finit*. — *Mal*, dit l'enfant (qui par ailleurs était peu loquace, mais que ce mode d'approche avait resitué dans un contexte qui lui était familier). *Le Christ a été crucifié*. — *Pourquoi ?* — *Parce qu'il en savait*



plus que ses pairs (ses semblables)». Le traitement s'orientait ensuite rapidement sur le danger qu'il peut y avoir à en savoir plus que son père (pair). L'inhibition de l'enfant, encore renforcée par le déploiement de sollicitude parentale, agrémentée de commentaires sur son incapacité, avait « bloqué », par un mécanisme de défense bien connu, toute soif de lire ou écrire, donc toute possibilité de progrès verbaux et scolaires. L'angoisse levée rendit à une vie normale cet enfant emprisonné dans sa phobie scolaire.

Il existe certainement un patrimoine génétique (familles de musiciens, familles de scientifiques, le milieu formant un véritable bouillon de culture) ; ceci est surtout signalé pour des dispositions dans des domaines particuliers (mathématiques, musique), et une hypertrophie de fonctionnement de cette disposition peut s'orienter vers deux voies : celle des comportements bizarres, excessifs (on a alors des personnalités originales, type professeur Tournesol) ou se réaménager parfois au prix d'une organisation affective et fantasmagorique particulière, laissant l'individu dans une sphère de solitude abstraite, souvent pesante, et dont (à moins de tendances prépsychotiques : voir *La forteresse vide* de Bettelheim, pour un cas extrême de génie mécanique) on va chercher à s'évader

pour s'adonner à une activité complémentaire (Jacques Monod échappait aux soucis de son laboratoire, à Pasteur, par son amour de la musique ; Salvatore Luria se donne des récréations, dans ses recherches biologiques, en enseignant la littérature à l'université, entre autres échappatoires de qualité pour prix Nobel) ; ceci se retrouve évidemment à tous les niveaux lorsque l'exercice d'une spécialité est trop absorbant.

L'hérédité n'explique pas tout évidemment, et nous sommes bien persuadés qu'il existe des surdoués dont le développement précoce a frappé les parents et leur entourage. Combien ai-je vu de bébés qui ont les yeux ouverts dès la naissance et des réactions de fixation oculaire ou de poursuite dès les premières semaines, qui sourient à la voix de la mère, parfois dans les dix premiers jours, vocalisent à dix-quinze jours, s'orientent immédiatement vers le sein et sucent leur pouce dès le second jour de leur vie, etc. Mais reste à savoir d'abord si les parents perçoivent les besoins de l'enfant (je connais des milieux très évolués où l'enfant repose dans un berceau sombre, sans aucun jouet ni mobile au-dessus du lit, jusqu'à l'âge de quatre-cinq mois, alors qu'il peut non seulement distinguer les objets mais les attraper de plusieurs façons). Etre conscient des possi-

bilités d'un enfant, c'est aussi lui fournir la liberté de les exercer. Or la plupart des interventions pédagogiques ont un caractère contraignant et dirigiste, frustrant pour l'enfant, même quand les intentions en sont bonnes. Faire parler les parents de leur intention éducative avant la naissance de l'enfant, puis dans les premiers jours de la vie, et ainsi de suite, révèle souvent plus d'incohérence et de rigidité que d'attention à ce que l'enfant demande parfois par le langage de tout son corps.

Par ailleurs nous sommes bien persuadés qu'il existe des surdoués non seulement du fait d'une précocité de développement qu'il faut envisager avec prudence (on sait que le baby-testing n'a aucune valeur prédictive dans les premiers mois de la vie), mais parce que les circonstances ont orienté l'affectivité du sujet vers tel ou tel mode d'investissement. Dans certains cas même, une fonction aguerrie ou affinée par des nécessités vitales peut ensuite s'épanouir comme source de gratification. Un film récent, *Padre Padrone*, en fournit un bon exemple.

Ajuriaguerra a très bien décrit comment l'acquisition des connaissances peut être une protection contre l'angoisse. L'enfant se réfugiant en quelque sorte dans un univers abstrait dont la manipulation des données, source de satisfaction narcissique, n'occasionne pas les blessures redoutées dans les rapports humains. (5)

A cette époque où le problème de la précocité sert parfois d'alibi à des remaniements scolaires déroutants, tant pour les parents que pour les éducateurs, il faut insister sur le fait que les différences entre enfants sont multiples, mais ne signifient pas forcément inégalités. « *Il existe des intelligences différentes qui ne sont pas forcément meilleures l'une que l'autre.* » (6)

En tout cas, les constats que j'ai pu faire sur les premières années de la vie au cours d'observations et expériences minutieusement contrô-

lées, mettent à la fois l'accent sur la variété des aspirations, des modèles et des idéaux que les parents proposent à leurs enfants (avec tout l'impact des modèles culturels propres à certains milieux), la très grande diversité d'adaptation dont les enfants font preuve pour s'y conformer, s'en accommoder ou s'y opposer, l'importance des milieux familiaux et de leurs substituts : crèches, écoles, pour favoriser ou tout au moins ne pas étouffer les possibilités créatrices, dont on voit poindre les premières manifestations dans les jeux symboliques des enfants (dans la période de quinze à vingt mois) accompagnant et illustrant les progrès parallèles du langage. Le besoin de communication précoce est dénoté chez le bébé, ses réactions d'orientation et exploration, l'avidité qu'il déploie pour manipuler et transformer les objets fournissent des repères aussi utiles que ceux du testing, et devraient inciter les adultes à répondre à ces besoins en encourageant et suscitant les échanges, sources certaines de progrès futurs que malheureusement, trop souvent, l'organisation de la vie familiale et des collectivités contribue plutôt à restreindre et canaliser dans des modèles de conduite imposés par la société.

Irène Lézine

(1) A. Gesell, *L'embryologie du comportement humain* (PUF, 1953), p. 197 : « La bibliographie des génies est pleine de termes d'embryologie et d'horticulture. Le mot génie veut dire : qui conduit à la croissance. Dans la terminologie ancienne une chambre « génétique » était une chambre de noces — il y a quelque chose de végétatif et de morphogène dans le comportement créateur. Le génie est une voie de croissance. Sa manifestation totale dépend d'une convergence heureuse de conditions internes et externes ».

(2) *Enfance*, 1958, n°3 : « Problèmes éducatifs du jeune prématuré ».

(3) Bergès et Lézine, chez Masson.

(4) *Le devenir du prématuré* (PUF, 1977) publié sous la direction de E. Kestemberg.

(5) *Manuel de psychiatrie de l'enfant* (Masson, 1974).

(6) Jacquart, « A propos de l'hérédité » in *L'école et la nation*, n° 275, 1977.

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

vos opinions

dans un lycée...

DES RETROUVAILLES après dix ans ; peut-être pas dans de bonnes conditions puisque ce n'était pas mon souhait : obligation de « faire cours » à des secondes et premières, dans une discipline abandonnée depuis longtemps. Entre-temps, une expérience avec des étudiants, des adultes, des enseignants et des formateurs.

Le premier contact ; la surprise est d'avoir devant soi, et non plus à côté de soi, trente ou trente-cinq personnes et non plus dix ou quinze. Jamais on ne redira assez ce qu'un tel nombre a d'aberrant ; il ne correspond à rien d'autre qu'à des normes financières. Si la psychologie des groupes nous a appris au moins une chose en vingt ans, c'est bien celle des nombres. Et la revendication de vingt-cinq élèves par classe, pour en être commune à toute la gauche, devrait être dépassée ; la crainte de la démagogie est en cette affaire une grave erreur pédagogique : le groupe de base, le groupe classe si l'on veut, ne devrait en aucun cas dépasser quinze personnes. Quitte à moduler, à regrouper ces classes pour la « distribution » d'informations qui peuvent parfaitement être fournies à plusieurs groupes de quinze en même temps ; que ce groupe de quinze puisse aussi se décomposer en sous-groupes de travail. Jamais cette exigence ne m'était apparue aussi évidente, urgente. Mais pas plus que la suivante. Les modules d'une heure de travail, qui deviennent facilement cinquante minutes, compte tenu des déplacements, n'ont pas plus de fondements pédagogiques que psychologiques ; cela n'a pas de sens de soumettre des gens à un système de sandwich permanent. Ce saupoudrage, fondé peut-être sur la vieille croyance du renouvellement de l'intérêt ou sur l'intégration progressive des connais-

sances, ne résiste pas à l'examen.

Pourquoi n'est-il pas possible de faire des mathématiques pendant une demi-journée de suite, de l'histoire pendant deux jours et ne plus en faire pendant un mois, etc.? Les inconvénients du système horaire sont multiples: ils provoquent émiettement, impossibilité de construire un travail progressif et suivi, impossibilité de laisser les élèves suivre leur rythme, accroissement des tâches administratives, etc.

Troisième impression: je fus installé dans un gigantesque lycée, les seuls que j'ai connus dans ma carrière; celui-ci était manifestement remarquable par sa bonne gestion, par l'atmosphère détendue et libérale, par la coopération des enseignants entre eux, par l'existence de 10 % qui tendent à disparaître... C'est dire si ce lycée était sans doute bien supérieur à d'autres; et cependant ce qui m'a frappé c'est la « manœuvre »; les obligations de contrôle par cahiers, livrets divers; les surveillants postés aux portes pour éviter que ceux qui n'ont pas d'autorisation sortent abusivement; les portes des classes toutes fermées à clés; les sonneries électriques; les déplacements de centaines et de milliers de personnes, en même temps, par des escaliers trop étroits où l'on étouffe. Le fait qu'à chaque moment, quelques personnes dans le lycée sachent exactement où chacun se trouve et ce qu'il fait. Entreprise généralisée de contrôle, imposée par les règles et les normes, qui m'a semblé non pas très pesante, encore qu'il faudrait interroger les élèves, mais omniprésente.

Ces différents éléments m'ont paru déterminants parce que structurant complètement les actes pédagogiques. Pour avoir tenté, sans doute plus par obligation que par choix, quelques innovations dites pédagogiques, je me suis rendu compte de l'effort incroyable que représente, pour les collègues, la recherche permanente de maintenir éveillé l'intérêt des élèves. Je me suis demandé si cette énergie, si cet effort pédagogique, pour inventer de nouveaux exercices, pour parler autrement, pour faire participer les élèves, etc., n'étaient pas de la part du système scolaire une gigantesque tromperie, que nous sommes beaucoup à entretenir à notre corps défendant. Des centaines d'ensei-

gnants courageux et de bonne volonté passent leur temps à vouloir corriger les effets néfastes du système; j'ai eu l'impression que l'on se moquait d'eux en les engageant à faire du nouveau, de l'innovation, de l'audiovisuel, des mathématiques modernes, etc. Comme si on mettait la charrue avant les bœufs; il ne s'agit pas, bien entendu, de prôner un enseignement qui serait décalqué des vieilles écoles coraniques; mais je crois que l'on fait payer aux seuls enseignants, y compris par la culpabilisation, une situation qui est avant tout institutionnelle et politique.

Les syndicats enseignants se sont toujours montrés plus ou moins réticents vis-à-vis du pédagogisme; à condition que leur réserve ne leur serve pas d'alibis à couvrir toutes les pratiques, y compris les plus conservatrices, j'ai réacquis la certitude de la justesse de leur méfiance; ce que je regretterai maintenant ce serait plutôt leur manque d'audace « revendicative » en matière de nombre, d'heures, de législation. N'y aurait-il pas là un réel moyen de concilier les deux exigences d'une école démocratique: des moyens accrus et des rapports nouveaux?

Jacky Beillerot

luttons contre le bruit

A UNE EPOQUE où professeurs et élèves sont sensibilisés aux problèmes que pose la défense de l'environnement, une forme de pollution reste peut-être encore ignorée: celle qui est causée par le bruit.

La société industrielle agresse notre oreille de bien des façons: le train, l'automobile et l'avion viennent immédiatement à l'esprit, mais n'oublions pas non plus les appareils ménagers. Dans un article paru dans la revue américaine *U.S. News and World Reports*, le docteur Wesley H. Bradley démontre que leurs méfaits sont loin d'être toujours soupçonnés (1). Les téléviseurs et les transistors devraient bien entendu se trouver au premier rang parmi les accusés.

Quand une équipe de chercheurs, s'étant entourée de toutes les garan-

ties de la rigueur scientifique, nous aura dit que « les enfants citadins de onze à quinze ans ont le coefficient auditif d'un agriculteur de quarante-cinq ans », nous aurons peut-être pris toute la mesure du problème (2). Est-elle si fantastique qu'elle l'apparaît à première vue, cette vision apocalyptique de R. Murray Schafer qui, constatant que chaque génération voit la qualité de son audition diminuer, se demande si le monde ne finira pas par sombrer dans une surdité quasi générale et totale (3)?

Le professeur Ragnar Rylander de l'université de Göteborg a publié une étude sur le bruit de l'environnement dans un groupe d'écoles primaires de Genève. Il aboutit à un certain nombre de constatations qui nous permettent de nous faire une idée plus exacte des dégâts que le bruit ambiant peut exercer dans une classe.

C'est ainsi qu'il note que si le bruit de l'environnement se situe environ à 44 dbA, le professeur devra élever la voix jusqu'à 65 dbA s'il veut que 90 % des mots qu'il prononcera soient compris. Or le bruit ambiant atteint parfois 75 dbA à Genève. La voix du maître doit alors s'élever à 85 dbA. A ce niveau-là, la voix du professeur se déforme et voit son intelligibilité décroître de façon spectaculaire. Il ressort nettement de l'enquête que le bruit moyen d'une classe ne devrait pas excéder 40 à 45 dbA. Le seuil de nocivité se situe à environ 55 dbA pour les élèves et 65 dbA pour les enseignants. Au-delà de ce niveau, on observe des tensions dans la classe et l'absentéisme des professeurs est fréquent.

La lutte contre le bruit dans la classe peut s'opérer sur deux fronts. Nous pouvons plaider auprès des autorités compétentes pour que, là où la chose est possible, des aménagements soient apportés à l'architecture scolaire. Nous pouvons aussi, agir à l'intérieur de nos établissements. L'enjeu justifierait sans doute une campagne comparable à celles que l'on entreprend parfois contre l'alcool ou le tabac. Le projet se prête à un travail pluridisciplinaire pour lequel peuvent intervenir le naturaliste, le physicien et le professeur de langue; ce dernier dispose d'une arme efficace: le magnétophone, et les exercices de reconstitution de messages oraux qu'il rend possible.

Un entraînement persévérant devrait permettre à nos élèves de redécouvrir la gamme des sons, la couleur des accents régionaux et locaux, la voix humaine, sa richesse et les nuances infinies d'émotions et de sentiments qu'elle sait exprimer. Pour l'enfant saturé continuellement par une débauche de stimuli, la classe de langue pourrait devenir un havre de calme et de concentration, une retraite où l'on s'entraîne à mieux penser et agir.

Sachant capter à son profit les côtés positifs de la société industrielle et de la civilisation de l'audio-visuel, elle se démarquerait de ces dernières en s'opposant à leurs excès et en les corrigeant, armant ainsi ses élèves pour l'avenir.

Daniel Decotterd
professeur certifié

(1) « How modern life can damage your hearing », in *U.S. News and World Report* du 3 mai 1976.

(2) La lutte contre les nuisances, garantie d'une meilleure qualité de la vie.

(3) *The Tuning of the World*.

ce que poésie se veut

PARLANT de Paul Fort, Pierre Béarn relève un mot de Supervielle : « *La poésie fait friser la prose* » (1). Je pense qu'il est temps, non seulement qu'on se le dise, mais d'œuvrer pour que la prose des livres frise la poésie. Cette tradition existe au théâtre où la pensée devient respiration : elle existe dans certains vers libres qui se veulent transparents à tel point qu'on ne sait s'il s'agit de prose ou de poésie. Le style est alors second, la forme vient après l'expression d'une inspiration qui la contient.

Je ne crois pas qu'il faille limiter cet art au vers régulier. On ne saurait l'exclure, mais le cothurne, même quand il est travaillé, chausse mal le pied qu'il devrait recouvrir. Qu'on me le pardonne si je vois dans les règles de la prosodie sujet à cors et à durillons. Il faut beaucoup d'acrobaties et de temps poétiquement morts pour remplir la distance qui sépare le poème dans sa senteur interne et la forme régulière. Je ne dis pas qu'il

n'est plus de nos jours possible de créer un beau sonnet ou un clair rondeau, je ne tiens pas non plus à ajouter à la critique des Anciens et des Modernes, je pense simplement qu'à vouloir mettre les formes avant la substance poétique on risque d'enlever au poème son souffle. Et c'est bien de cela que souffre toute une tradition de la poésie française.

On est gauche à ne pas être soi-même. On est gauche et on est impoli sans le vouloir. Or, la poésie c'est l'art de la politesse, art qui permet à celui qui l'exerce de dire : « Me voilà, je suis bien dans ma peau et je vis ! » Il est toute une urbanité de la poétique qui veut que la forme soit totalement représentative de la sensibilité première. C'est la forme qui, à mon sens, doit justifier de l'authenticité poétique : il s'agit alors d'un ajustement parfait dont la caractéristique première est de ne point avoir besoin d'ajustement. La forme est au sens où l'art classique a pu être l'art de la litote : quand elle sied à la pensée qui l'utilise. Il n'est point de nouveau riche en poésie et c'est pourquoi le commun la dédaigne.

Si la poésie est comme je le pense aristocratie des sens et de l'esprit, si elle est élitiste, si elle témoigne du côté virginal de l'âme, c'est-à-dire quand elle dit beauté, quand elle dit pureté, quand elle décrit ce qui est dans le tremblement des sens, alors elle exprime l'intimité de l'être, alors elle tend vers la nature et la transcendance, alors l'Homme peut être lui-même.

Il faut créer des formes nouvelles, des images totales qui expriment et qui représentent, qui, au travers d'un paraître qui disparaît, donnent, en intelligence sensible, accès à l'être premier en essence. C'est dans ce sens que la poésie est foncièrement populaire : l'art de tous qu'aujourd'hui tous ignorent comme s'il s'agissait de quelque château féodal ou ruine d'un autre âge. Très simplement, la poésie c'est de la substance humaine en essence, c'est l'expression de ce qui dans l'homme est ; pas cet affreux *sociologicomorphisme* que notre âge à matière impose un peu partout à tort et à travers.

Charles P. Marie
professeur

(1) **Paul Fort** (Seghers, coll. « Poètes d'aujourd'hui »).

vos réactions

« décharge de classe »

Ayant pris connaissance de votre réponse à un collègue au sujet des décharges de classe (n° 330, page 20), je vous demande si vous pensez qu'il est réaliste d'accorder un jour de décharge par semaine pour les directeurs ayant entre 250 et 299 élèves ?

Sans parler de la paperasserie de toute nature qui — à la rigueur — peut être faite hors service, un instituteur-directeur dans un établissement comme le mien (276 élèves) sans concierge, sans femme de service, est constamment dérangé. Personne ne « filtre » représentants en tous genres, parents abusifs qui bravent les « interdits » ; il lui faut répondre au téléphone, faire face aux accidents (depuis le zizi pris dans la fermeture éclair jusqu'au traumatisme crânien qui requiert l'hôpital), aux malaises (vomissements, diarrhées, etc.), aux collègues défaillants.

Et que dire du remplaçant qui ira dans quatre écoles différentes enseigner un jour par semaine à quatre niveaux différents et à des distances parfois abusives ?

Comment faire de l'animation, du soutien, organiser réunions, concertations, etc. ? Avoir la charge de près de trois cents personnes demande une disponibilité de tous les instants.

Et pourquoi ce régime privilégié dont bénéficie Paris ? La banlieue a les mêmes difficultés que la grande ville et, en plus, nous assistons à de multiples réunions (caisse des écoles, commissions scolaires, etc.).

Etant « ancien régime », je bénéficie d'une décharge totale mais la collègue qui me succédera n'aura droit qu'à un jour de décharge ; c'est en pensant à elle que je vous écris.

Mme Azemar
directrice

A vos remarques pertinentes, nous nous ne pouvons opposer que les textes officiels, et en particulier la circulaire du 16 décembre 1977 (B.O. n° 46, p. 3782) qui maintient pour 1978 le régime contre lequel vous vous élevez justement. Toutefois, pour certaines écoles, il peut être envisagé une demi-décharge si l'école comporte dix classes.

l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

une quinzaine

La presse et l'école. Au moment où l'on parle tant de l'entrée de la presse à l'école, l'équipe d'animation pédagogique du CRDP de Grenoble, sans plus attendre, met durant une quinzaine (du 16 janvier au 8 février) élèves, enseignants et journalistes « à la une ». Toute une série d'animations depuis des classes de CM 2, à partir de films, jusqu'à celles d'une vingtaine de collèges et lycées, sensibiliseront l'école aux problèmes de la presse et, par conséquence, la presse aux problèmes de l'école. Des expositions sur la presse parisienne et la presse américaine, mais aussi sur « un siècle de presse grenobloise », des conférences, des projections de films, des ateliers, se succéderont au CRDP où un téléscripneur de l'AFP fonctionnera en permanence. Renseignements au CRDP, 11, avenue Général-Champion, 38031 Grenoble Cedex (Tél. : 87-77-61).

un livre

L'école des villes et l'école des champs. A l'heure où les grands rassemblements urbains suscitent de multiples réserves, l'institution scolaire se trouve confrontée au miroir social qui lui renvoie l'image de l'enfermement citadin, fait de gigantisme et d'anonymat. Un collectif d'une dizaine de personnes, parents et enseignants, apporte enfin un ensemble de témoignages vécus sur les écoles rurales : textes, dessins

et photos, clairs et vivaces, qui nous interpellent. L'école rurale met en jeu toute notre existence, car elle traduit les aspirations et révèle les carences d'une société bloquée et qui cherche à bouger. **L'éducation** du 29 septembre dernier avait signalé une brochure du même collectif sur le problème ; celle-ci a été étoffée, complétée par un certain nombre d'enquêtes, et nous est présentée sous la forme d'un livre : **Les écoles rurales, quel avenir ?** par un « collectif Ecole-Formation de Grenoble » (éditions « La Pensée sauvage », diffusion : Fédération, 38, rue du Doyenné, 69005 Lyon — 174 pages, 28 F).

un film

Bonheurs-malheurs adolescents. Les enchevêtrements multiples des amours débutantes et de la discipline courtelinesque des lycées casernes, les regards furtifs et les fou-rires des lycéennes de quinze ans, la tendresse et la timidité, les illusions et le sérieux, le goût du chahut et de ridiculiser les profs ; mais aussi, en demi-teinte, la guerre d'Algérie ; les bourgeois et les antisémites, les héritiers et la reproduction sociale. C'était en 1963, au lycée Jules-Ferry, à Paris ; c'était hier, au loin. C'était avant. Avant quoi ? Avant. Courez voir ce film, autrefois y est comme maintenant, et les jeunes n'ont vieilli que dans le regard des autres : **Diabolo menthe**, de Diane Kurys, prix Louis-Delluc 1977.

deux expositions

L'enfant et la guerre. Etrange et terrible, l'enfant « récupéré » par les adultes pour les besoins de la « cause ». Mais aussi l'enfant guerrier transposant dans ses jeux les haines des adultes parce que la propagande l'inclut dans son jeu inhumain et surtout parce qu'il est dans ce camp et pas dans l'autre. Terrible et pas tellement étrange, l'enfant victime de la grande folie, hélas toujours renouvelée, des hommes. Affiches, gravures, dessins, photos, documents, objets témoignent au Musée des deux guerres mondiales (Hôtel des Invalides, jusqu'au 15 janvier de 10 à 17 heures — entrée : 4 F).

La langue française à l'école d'hier et d'aujourd'hui. Jusqu'au 15 mars 1978 se tient à l'INRP (29, rue d'Ulm, 75005 Paris — galerie Condorcet, 1^{er} étage. Tous les jours de 9 à 18 heures sauf les samedi et dimanche. Entrée gratuite) une exposition sur **L'enseignement du français : hier et aujourd'hui.** Deux parties : « Du Moyen Age à nos jours » ; « Aux sources de la rénovation dans l'enseignement élémentaire » (le mouvement Freinet, les recherches de l'INRP sur la pédagogie du français). De l'abandon du latin comme langue de communication à la « libération de la parole », le chemin historique est long, et ses poussières restent collées à la semelle de nos souliers.

on majore

■ **LA REMUNERATION DES PERSONNELS CIVILS ET MILITAIRES DE L'ETAT**, à compter du 1^{er} décembre 1977. Le traitement annuel de l'indice 100 passe à 12 225 F (décret du 9 décembre 1977 - B.O. n° 46).

on précise

■ **LA PORTEE** et l'application pratique des textes instituant et réglementant l'allocation d'éducation spéciale en faveur des enfants et adolescents handicapés (circulaire du 21 novembre 1977 - B.O. n° 46).

■ **LES MESURES D'APPLICATION** des nouveaux textes concernant les délégués départementaux de l'Education nationale (circulaire du 9 décembre 1977 - B.O. n° 46).

■ **LA PORTEE** des instructions concernant la pédagogie de soutien, à l'école primaire (circulaire du 16 décembre 1977 - B.O. n° 46).

■ **LES MODALITES** des opérations de mutation des personnels de l'administration et de l'intendance universitaires, catégories A et B, en 1978 (circulaire du 16 décembre 1977 - B.O. n° 46).

on prévoit

■ **LE RENOUVELLEMENT**, à la rentrée de 1978, des délégations départementales de l'Education nationale (circulaire du 12 décembre 1977 - B.O. n° 46).

on fixe

■ **LES DATES** des compositions du concours général des lycées et des lycées techniques (arrêté du 28 novembre 1977 - B.O. n° 46).

■ **LES CONDITIONS** de nomination et la scolarité des élèves professeurs d'éducation physique et sportive (décret du

24 novembre 1977 - B.O. n° 46).

■ **LES MODALITES** de recrutement des élèves-conseillers d'orientation, session de 1978 (circulaire du 19 décembre 1977 - B.O. n° 1).

■ **LES DATES** des concours de recrutement des personnels de documentation (documentalistes et secrétaires de documentation), session 1978 (circulaire du 14 décembre 1977 - B.O. n° 1).

on rappelle

■ **L'INTERET** qui s'attache à l'enseignement de leur langue nationale aux enfants de travailleurs migrants de culture non française, notamment aux enfants yougoslaves (circulaire du 22 novembre 1977 - B.O. n° 44).

■ **LES MODALITES** de préparation de la rentrée 1978 dans les établissements d'enseignement préélémentaire, élémentaire et spécialisé (circulaire du 16 décembre 1977 - B.O. n° 46).

on publie

■ **UNE ENQUETE** sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans les établissements scolaires du second degré (circulaire du 27 octobre 1977 - B.O. n° 43).

on propose

■ **DES SEJOURS** pédagogiques en République fédérale d'Allemagne pour les professeurs d'allemand du second degré (circulaire du 15 décembre 1977 - B.O. n° 1).

on signale aussi

■ **UNE SEMAINE** d'information dans les établissements du second degré, concernant le travail manuel et les métiers du bâtiment (circulaire du 21 décembre 1977 - B.O. n° 1).

droits de pension

Je voudrais savoir si, justifiant au 1^{er} décembre 1964 de plus de quinze ans de services en catégorie B (instituteur), dont six en Afrique du Nord, je peux bénéficier des réductions d'âge prévues dans l'ancien Code des pensions et donc être admis à faire valoir mes droits à pension à jouissance immédiate avant l'âge de cinquante-cinq ans.

La loi sur les pensions civiles et militaires du 26 décembre 1964 a mis fin au régime des réductions d'âge accordées pour services hors du territoire métropolitain. Les limites d'âge inférieures, sauf motif de santé, sont fixées, d'après les lois et règlements en vigueur, à cinquante-cinq ans pour les instituteurs, à soixante ans pour la plupart des autres fonctionnaires du ministère de l'Education. Les dispositions transitoires, prises en 1964, étaient valables jusqu'en 1967 et pas au-delà ; elles répondaient à nos vœux, mais elles n'ont plus cours.

cantines surveillées

Je souhaiterais connaître les références auxquelles l'article « A la cantine (n° 329 du 20 octobre) fait allusion, notamment sur « le règlement scolaire qui impose la surveillance aux maîtres à tour de rôle ». S'agit-il d'un règlement national, départemental, d'un texte paru au B.O. ?

Pour avoir une vue complète du devoir de surveillance des instituteurs, nous vous conseillons de vous reporter à notre article du n° 322 du 9 juin 1977 et à la circulaire ministérielle du 23 novembre 1961. Il est précisé dans cette circulaire : « Les instituteurs sont astreints à la surveillance des enfants qui prennent leur repas à l'école durant le temps qui s'écoule entre la sortie des classes et l'entrée dans la salle des

repas, puis entre la sortie de cette salle et le commencement des classes. Il peut cependant être organisé à cet égard, dans les mêmes conditions que pour la récréation, un service de roulement. »

L'application de cette disposition — qui résulte du règlement scolaire modèle du 18 janvier 1887 — peut être modifiée, sur le plan pratique, par l'article 16 du décret 76-1301 du 28 décembre 1976 : « En dehors des heures d'activité scolaire, la garde des enfants peut être assurée dans les locaux de l'école à la demande du Comité des parents. Elle est organisée et financée par la commune après entente avec le directeur des services départementaux de l'Éducation et dans les conditions fixées par le règlement départemental. A défaut, elle peut être organisée et financée, dans les mêmes conditions, par une association régulièrement constituée... »

L'organisation de la surveillance de l'interclasse dépend donc largement des dispositions qui seront prises sur le plan départemental et local.

indemnité pour doctorat

Dans votre n° 329 du 20 octobre 1977, page 19, en réponse à une question d'un lecteur concernant la possession d'un doctorat, vous semblez admettre que la possession d'un doctorat de troisième cycle donne un avantage financier à un IDEN en activité. Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me préciser les textes administratifs, s'ils existent, qui prévoient une telle amélioration indicielle.

Le statut particulier (décret du 4 juillet 1972) des inspecteurs départementaux de l'Éducation nationale ne prévoit pas de majoration indicielle pour les titulaires d'un doctorat de troisième cycle.

Il y a eu, dans un passé largement révolu, une indemnité de doctorat

attribuée aux membres de l'enseignement primaire, il s'agissait alors du doctorat d'État es lettres ou es sciences (voir Code Pichard, p. 232).

mutations, permutations

Je suis rééducatrice en psychopédagogie, titulaire d'un poste de rééducations individuelles à Paris. L'entreprise où travaille mon mari doit être décentralisée. Il est fortement question d'une implantation dans la région de Grenoble sans que cela soit arrêté actuellement.

• Quels sont, dans ce cas précis, les droits accordés par l'Éducation nationale pour l'intégration du conjoint ?

• Quelles sont les démarches à accomplir ?

• Àuprès de qui faut-il se renseigner pour connaître avec exactitude les capacités d'accueil d'une région ?

Puisque vous êtes titulaire de votre poste de rééducatrice, vous devez pouvoir bénéficier des facilités accordées par la loi Roustan, sur le rapprochement des conjoints, pour être mutée sur un poste vacant de l'académie de Grenoble.

La difficulté réside dans la recherche du poste vacant. Seuls, les services du rectorat de l'académie de Grenoble peuvent vous renseigner sur les vacances possibles et accueillir votre candidature, transmise par la voie hiérarchique, et classée en vue de l'attribution d'un poste avec les demandes des autres postulantes éventuelles.

Il y a aussi la possibilité de découvrir une permutante qui rechercherait un poste en région parisienne. Mais la permutation ne peut se faire sans l'intervention de l'administration et on retombe alors, plus ou moins, dans la situation du paragraphe précédent.

La première démarche est de vous renseigner sur les postes vacants auprès du rectorat et, ensuite, s'il y a lieu, de présenter votre demande de mutation par la voie hiérarchique.

retard de paiement

Je désirerais vous soumettre le cas d'un professeur titulaire payé avec un retard de un à deux mois. Ce professeur refuse le système des avances et prêts divers estimant qu'il a travaillé, donc que le terme d'avance est impropre et qu'il a droit à une rémunération intégrale, régulière.

• En appliquant la notion « service fait entraîne paiement », ce professeur peut-il suspendre son activité, après avoir émis un préavis, s'il n'est pas payé au 1^{er} du mois suivant ? Sur quels textes (Code du travail inclus) peut-il se fonder pour agir ainsi ?

• Quelles sanctions peut-il encourir ? Peut-on abusivement assimiler ce comportement à une démission ?

• Entre le moment où il a cessé son travail et celui où il le reprend après qu'il ait obtenu satisfaction, les garanties sociales sont-elles suspendues comme le salaire ?

L'ordonnance du 4 février 1959 (Statut général des fonctionnaires) précise en son article 22 : « Tout fonctionnaire a droit, après service fait, à une rémunération comportant le traitement [...] ». Mais la circulaire du 15 janvier 1948, de son côté, rappelle que si le service n'est pas assuré, il y a abandon de poste ; le fonctionnaire est privé de sa rémunération pendant la période correspondant au service non assuré.

Vous voyez qu'il vaut mieux ne pas suspendre l'activité, bien que la situation que vous nous décrivez soit, pour nous, incompréhensible et semble résulter d'un malentendu que le rectorat doit être en mesure de rectifier. Un fonctionnaire qui « abandonne son poste » se prive du même coup des garanties statutaires et s'expose à une sanction disciplinaire, en plus de la sanction financière. Il est impossible de répondre en bloc sur les « garanties sociales ».

René Guy

réponses à quelques questions qu'on se pose...

Voici une sélection d'essais, d'études et de dossiers portant sur des problèmes qui intéressent tous les Français et pour lesquels ceux-ci ne disposent, généralement, que d'une information tendancieuse ou lacunaire.

En premier lieu, il faut lire **La France et ses mensonges** de François de Closets (Denoël, 368 p., 45 F). Il s'agit là, pour l'auteur de **Le bonheur en plus**, d'établir un panorama critique, vaste et documenté, au sujet de « tabous » typiquement français. C'est une analyse lucide des problèmes que nous nous refusons à considérer avec réalisme et que nous n'abordons que de

façon passionnelle. Certains de ces « tabous » sont permanents : les avantages corporatifs, par exemple, ou encore « l'argent » (nul ne demande ni ne sait, chez nous, ce que gagne autrui) ; d'autres appartiennent en propre à notre époque : le cas du « Concorde » est très significatif à cet égard. L'auteur montre pourquoi il est nécessaire de s'attacher aux évidences gênantes, qui se cachent sous de belles, mais trompeuses, apparences.

Dans un pays ouvert aux mass media, les Français se trouvent cependant soumis à l'intoxication ou livrés au silence. Qui d'entre nous possède, par exemple, les moyens de se faire une opinion objective concernant la justice ? **Clefs pour la jus-**

tice, d'André-Jean Arnaud (Seghers, 244 p., 29,50 F) répare cette lacune. Ce dossier permet de comprendre les mécanismes de notre appareil judiciaire, de saisir les raisons pour lesquelles l'indépendance des magistrats se trouve souvent mise en doute, et il montre de quelles façons notre justice pourra reconquérir sa crédibilité.

Est-il exact, ainsi que l'opinion le répète, que notre pays soit le troisième exportateur mondial d'armes ? Une récente étude, réalisée par le Centre local d'information et de coordination pour l'action non violente (CLICAN, B.P. 253, 83053 Toulon Cedex) et publiée sous le titre **Les trafics d'armes de la France** (Maspero, 336 p., 22 F), permet non seulement de répondre à cette question, documents à l'appui, mais encore de constater que les sommes consacrées à l'armement dans le monde sont de 40 % supérieures au budget de l'Éducation et que, comparées aux chiffres de la population, nous nous trouvons en tête des pays exportateurs dans ce domaine, avant les États-Unis et l'Union soviétique. Cet ouvrage lève le voile sur une question que l'on cache sciemment et savamment.

De l'armement à l'atome, il n'y a qu'un pas à franchir. Certains mouvements pacifistes ont réussi à faire prendre conscience aux Américains du danger du recours immodéré à l'énergie atomique — les surrégénérateurs, notamment. En France, la manifestation de Crays-Malville a dramatiquement posé ce problème au grand jour. Le mensuel **Que choisir ?** (publié par l'Union fédérale des consommateurs, 7, rue Léonce-Rey-

tout pour tous

... Tel pourrait être le sous-titre du **Catalogue des ressources** qui, rempli de comptes rendus de livres et de revues, bourré d'informations et d'adresses, fait vraiment le point sur les importantes questions actuelles.

Deux volumes, dont nous avons rendu compte ici, ont déjà été publiés : en 1975, le premier se consacrait essentiellement aux problèmes de la **nourriture**, des **vêtements**, des **transports** et de l'**habitat** (250 p., 39,50 F) ; l'année suivante, le volume 2 traitait du **social**, de l'**éducation**, des **media** et de la **création** (272 p., 45 F).

Le troisième volume, paru à la veille des fêtes de fin d'année, est le fruit du travail d'une équipe dirigée par Patrice Aoust et Philippe Bone. Il est centré sur nos rapports avec nous-mêmes dans les domaines de la **santé**, de la **sexualité**, du **psychisme** et de l'**expansion de la conscience**. C'est là en effet qu'une première révolution s'impose et peut s'amorcer. Comme pour les deux précédents, ce volume se garde des affirmations dogmatiques et tranchées, mais fournit d'innombrables éléments de réflexion et une foule de points de repère (280 p., 50 F).

A défaut de trouver ces trois volumes du **Catalogue des ressources** dans votre librairie, sachez qu'ils sont édités et vendus par correspondance par les Librairies « Alternatives/Parallèles » (36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris).

P. F.

naud, 75781 Paris Cedex 16) a consacré un numéro spécial à un débat sur « Le Nucléaire ». Les thèses présentées par EDF d'une part, la CFDT, le GSIEN, la FFSPN et les Amis de la Terre, de l'autre, apportent une information contradictoire sur cette question vitale et permettent aux citoyens que nous sommes de se prononcer en pleine connaissance de cause.

Sait-on ce que l'on mange ? Quelles substances chimiques sont autorisées dans la fabrication des aliments : matières colorantes, agents de conservation, stabilisants, émulsifiants, épaississants, gélifiants, etc. ? En général non ! Nos appréhensions, à ce niveau, demeurent extrêmement imprécises. Le **Dictionnaire des polluants alimentaires**, de A. Roig, avec sa **Mise à jour pour 1977** (Editions CEVIC, Périgny-sur-Yerres, 94520 Mandres-les-Roses — les deux volumes : 39 F) fournit aux consommateurs tous les renseignements nécessaires sur l'énorme catégorie d'« additifs » ajoutés aux denrées alimentaires, ainsi que le moyen de lire, sur les étiquettes des produits, les mentions énigmatiques qui servent à les désigner.

Que connaît-on de la presse française ? Généralement peu de chose ; si ce n'est l'infime partie émergée de vastes icebergs tels que **Le conflit du « Parisien libéré »** (titre d'un ouvrage de Serge Grafitaux, publié aux Editions Tema, 4, rue de la Michodière, 75002 Paris) ou **Le Nouveau propriétaire du « Figaro »**. C'est aux activités de ce « patron »-là que, justement, Nicolas Brimo, journaliste au **Canard enchaîné**, et Anne Guérin consacrent une très sérieuse étude : **Le dossier Hersant** (Maspero, « Cahiers libres » n° 320, 136 p., 20 F). Les révélations que fournit cet ouvrage sur celui qui tient aujourd'hui 20 % de la presse française ont de quoi surprendre : on y apprend comment fonctionne l'information et quel est son degré réel de liberté !

Pierre Ferran

savoir lire entre les images

Un courageux sous-titre présente **Les images de notre petite enfance** de William Feaver (éditions du Chêne, coll. « Les arts de l'imaginaire », 96 p., 55 F) comme « deux siècles d'illustrations de livres pour enfants ». L'étude s'ouvre en effet sur un livre pour les jeunes de William Blake, paru en 1793. Mais vouloir tenter une telle rétrospective en un peu moins de vingt pages tient par trop de la gageure. D'autant que l'auteur se préoccupe des divers courants de l'illustration, provenant d'Amérique ou nés en Europe (Russie, Allemagne, Angleterre et France notamment). Et qu'au dessin proprement dit, il associe la bande dessinée, **Tintin** de Hergé, **Babar** de Jean de Brunhoff, **Little Nemo** de Windsor Mc Cay, **Dan Dare** de Frank Hampson. Si le texte demeure plus un survol qu'une analyse, l'iconographie annotée est fort bien choisie. Quoique forcément lacunaire, elle tient les promesses du sous-titre. S'ouvrant sur une page de **The Gates of Paradise** de Blake, elle se termine par une planche d'un album de Maurice Sendak.

Plus limité dans son objet, l'ouvrage de Wilbur Leguebe, **La société des bulles** (Vie ouvrière, avenue Van Volxen-305, 1190 Bruxelles - 175 p., 30 F) est, à notre connaissance, la dernière étude parue dans le domaine de la bande dessinée. A partir des traits marquants de notre société actuelle et en s'appuyant sur des images qui illustrent parfaitement son propos, ainsi que sur des citations de Lénine, Engels et Marx, l'auteur démonte les mécanismes idéologiques de la B.D. ; montre comment elle consolide le système social existant et contribue par là à fournir, en permutant les proportions réelles des

couches sociales, ce que Baudelot, Establet et Malemort ont appelé dans leur livre **La petite bourgeoisie en France** « une image inversée de la nation ». Sans verser jamais dans la critique facile, Wilbur Leguebe nous donne ici une étude très solide et fort révélatrice des bandes qui, sous leur apparence presque toujours apolitique, véhiculent en fait un « message figé » et tracent « la voie d'une existence où l'homme est appelé à consommer toujours davantage ». Les enseignants, les parents — les jeunes lecteurs de B.D. eux-mêmes — trouveront dans cette analyse pleine de finesse et non dénuée d'humour de nombreux sujets de réflexion et posséderont un outil critique susceptible de les amener à juger d'un œil plus averti les bandes dessinées qu'ils liront avec un plaisir nouveau.

De leur côté, Armand Mattelart et Ariel Dorfman, dans **Donald l'impos- teur, ou l'impérialisme raconté aux enfants** (Alain Moreau, 208 p., 32 F) démontent sans aucune concession les mécanismes des bandes dessinées, en apparence aussi innocentes que celles qui mettent en scène les personnages célèbres que sont Mickey, Donald et Oncle Picsou, c'est-à-dire, en fait, la production

Un incident s'étant produit lors des opérations de brochage, dix mille exemplaires de notre n° 338 n'ont pu être expédiés. Entre temps, nous avons naturellement fait procéder à un retraitage, mais nous présentons toutes nos excuses aux dix mille abonnés qui auront reçu ce numéro avec plusieurs jours de retard.

Walt Disney. En réalité, l'analyse montre que ce petit monde n'est régi que par les lois cruelles de la concurrence, de la consommation et du profit. L'empire industriel de Disney est né au service d'une société hiérarchisée qui demandait de la distraction. Disney lui fournit du divertissement déguisé en fantaisie. Mais l'infrastructure rigide demeure omniprésente. Ici, comme dans la réalité, l'amour ne figure jamais au nombre des mobiles poussant les héros à agir, la cupidité toujours. C'est pourquoi, sans nul doute, Oncle Picsou répond de la sorte à la question de Donald : « Comment peux-tu être à la fois riche et pauvre en même temps ? — Riche en argent et pauvre en distractions, Donald ! » Autrement dit, la Walt Disney Productions procède, avec ses films et ses magazines, à un véritable détournement d'enfants, au profit d'une « morale » qui ne reconnaît qu'une valeur, l'argent, et n'obéit qu'à une loi, l'exploitation du faible par le fort. Après cette lecture, vous saisirez mieux celle des bandes dessinées dans les journaux disneyens. Vous comprendrez, en outre, pourquoi cet ouvrage est interdit d'accès aux Etats-Unis et pourquoi, au Chili, le régime de Pinochet a fait jeter à la mer tous les exemplaires importés.

Les trois ouvrages cités sont suivis d'une bibliographie, mais, comme toutes, celles-ci comportent des lacunes. A l'intention des enseignants et des parents, réparons celles que nous avons constatées en vous signalant aussi **Les bandes dessinées : histoire, mythes, langages** (CRDP de Bordeaux, 75, cours d'Alsace-Lorraine, 33075 Bordeaux Cedex - 1970, 130 p.), **Un monde étrange : la bande dessinée**, par Georges Pernin, préface de Claude Moliterni (Clédor, 54, rue du Théâtre, 75015 Paris - 1974, 128 p., 19 F franco) et **Travaux dirigés et bandes dessinées** (classes du premier cycle, 6^e et 5^e) par Christian Robin (Sudel, livre du maître : 20 F, pour l'élève : 33 F).

Pierre Ferran

la RTS vous propose

pour les enseignants

Le mardi 17 janvier (TF 1, de 17 à 18 heures), la série « Atelier de pédagogie » présente **Des enfants de CE 2 réalisent un film : « Ça marche comme sur des roulettes »** rendant compte d'une activité audiovisuelle à l'école : la réalisation, par un groupe d'enfants de CE 2 d'une école du XX^e arrondissement de Paris, dans la rue Le Vau, d'un film super 8 sonorisé. Dans cette école, expérimentale, fonctionne une équipe de maîtres qui définissent et discutent les grandes orientations et l'organisation pédagogique de l'établissement. Une demi-journée par semaine, la structure classe éclate pour donner lieu à des activités de club auxquelles participent les enseignants et aussi quelques parents au titre d'animateurs (club théâtre, club photo, club cinéma...). C'est dans le cadre du club cinéma que nous suivons la réalisation du film par un groupe de dix enfants appartenant pour moitié à deux classes de CE 2. L'émission suit de très près le déroulement de l'activité des enfants, qui a abouti à la réalisation d'un film de cinq minutes après treize séances de travail de deux heures en moyenne, chacune de ces séances ayant donné lieu à une réflexion collective, à des discussions, des prises de décisions, dont le tournage, le montage ou la sonorisation étaient l'aboutissement...

pour le cours moyen

Le vendredi 20 janvier (de 14 h 05 à 14 h 25 sur TF 1), la série « Eveil à dominante économique, humaine et sociale (les hommes et le travail) » propose une émission sur **Le verre : reflet et signe d'une civilisation**. De nos jours, l'enfant a quelque difficulté à faire la différence entre le verre et les matières synthétiques ; cette émission l'informe sur la fabrication artisanale d'un objet depuis le mélange des éléments nécessaires à la fabrication du verre jusqu'à la finition : ornementation. Entre ces deux phases, l'enfant assiste à la réalisation d'un bouchon de carafe, à la pose d'une anse sur un pichet, à la fabrication d'une grosse pièce soufflée. L'émission a été réalisée à

la cristallerie de Bayel, en Champagne, où se perpétue, depuis 1679, la technique artisanale de la fabrication du verre.

pour les CM, 6^e et 5^e

France-Culture présente le lundi 16 janvier, de 15 h 15 à 15 h 45, **Un village languedocien** dans la série « Dossier pédagogique ». En 1976-1977, le CNDP a organisé un concours de projets de radiovisions à l'occasion de la publication du deux centième dossier audiovisuel. Le premier prix de ce concours a été attribué à l'école primaire de Valergues, petit village de quatre cents habitants dans l'Hérault. C'est à partir de ce projet que cette radiovision a été réalisée. Il s'agit d'une classe à la découverte de son environnement : les enfants ont interrogé leurs parents pour mieux connaître leur village au passé, au présent et aussi au futur ; ils ont recueilli les souvenirs d'Alfred Rivière, merveilleux conteur qui leur révèle l'histoire et la légende de leur pays ; ils sont allés, dans sa vigne, interroger un vigneron qui leur a fait part des problèmes posés par la viticulture ; le maire leur a parlé de l'avenir de Valergues, village résidentiel ; avec leur maître, ils ont couru la garrigue à la recherche d'une flore aux parfums capiteux...

pour le second degré

Dans le cadre des « 24 jeudis » du 19 janvier, « Rendez-vous à 4 heures » (TF 1, de 16 heures à 16 h 55) proposera :

- **En direct avec la presse**, émission animée par Marie-Laure Augry ;
- **Les marionnettes** : la présentation de cette émission, composée de plusieurs séquences — chacune apportant une information particulière —, sera assurée par Alain Recoing, secrétaire du Centre national de la marionnette. Plusieurs thèmes y seront abordés : les marionnettes, spectacle populaire de tous les temps ; reflet des cultures particulières à chaque pays, chaque région ; moyen d'expression ; spectacle total. En dernière séquence, on tiendra un dialogue entre des adolescents et le marionnettiste.

dossiers diapositives

Dans la série « Diathèque expression et langage — Lettres », vient de paraître un dossier comportant 24 diapositives et un livret de commentaires à l'usage du second cycle : **Les provinces de la peinture**.

la réalisation

5 - avantages des magnétophones à bobines

Dès que l'on aborde le montage sonore et le mélange de plusieurs sources — bruitages, musiques et texte — les magnétophones à bobines présentent des avantages considérables.

Les magnétophones à cassette, pourvu qu'ils restent d'un emploi commode et ne soient pas affublés d'une trop grande quantité de boutons de réglage, demeurent irremplaçables pour tout ce qui concerne la prise de son en direct par les élèves eux-mêmes et, d'une manière générale, dans tous les cas où l'intérêt du document peut l'emporter sur la qualité technique. Il n'est qu'à voir le charme des disques qui grattent, et le plaisir éprouvé par certains à l'écoute de Schnabel ou de Casals pour s'en convaincre.

La cassette peut être considérée aussi comme une espèce de brouillon de ce que l'on va dire, du texte qu'on devra enregistrer. Elle permet de confectionner des maquettes de la bande sonore définitive et de vérifier qu'on n'a pas trop de longueur de commentaire pour le nombre d'images prévues dans le script du montage.

Mais quand il s'agit de parvenir à une bande sonore élaborée, porteuse d'ambiance tout autant que d'informations objectives, les limites des appareils à cassette apparaissent bien vite.

Nous ne nous attarderons pas sur les questions de fidélité de la restitution sonore et rappellerons simplement qu'un très bon magnétophone à cassette — donc forcément coûteux — est capable de rivaliser sur ce plan avec un magnétophone à bande de milieu de gamme et d'un prix encore abordable, mais ce dernier, s'il a été convenablement choisi, offre un grand nombre d'autres possibilités expressives.

La réalisation de la bande sonore

procède de deux techniques différentes que l'on peut cependant combiner.

Le montage consiste à couper la bande et la recoller exactement comme un film ; c'est la technique la plus ancienne, directement dérivée de la production professionnelle, grande consommatrice de bande magnétique et requérant un matériel approprié pour la suite de la réalisation. Naturellement l'usage de la cassette est impossible, les raccords devant être inaudibles, quiconque a tenté de recoller une fois la bande contenue dans une cassette peut imaginer ce que donneraient quelques dizaines de collages à la suite les uns des autres, tant en perte de qualité qu'en travail nécessaire pour obtenir un résultat médiocre.

Le mixage consiste à mélanger la bande porteuse de la voix du commentateur (ou les voix des enfants lorsqu'il y a plusieurs rôles) avec la bande contenant les musiques ou les bruitages, c'est-à-dire à les réenregistrer ensemble, tout en dosant soigneusement leurs niveaux respectifs afin d'obtenir un équilibre si possible harmonieux entre eux. Avec des appareils à cassette, il faut disposer au minimum de deux magnétophones fonctionnant en lecture, l'un pour le texte, l'autre la musique, et d'un troisième chargé d'enregistrer ce que délivrent les deux premiers. Une table de mélange est de plus nécessaire afin de régler convenablement les niveaux des différentes sources.

Certains magnétophones, tout au moins ceux qui possèdent la fonction de report de piste, de son sur son, ou encore de « multi-play » sont capables à eux seuls de remplacer les trois magnétophones à cassette et la table de mélange.

Mais au fond, pourquoi tant d'effort, tant de techniques, alors que la

cassette qu'on enregistre au micro pendant que l'électrophone diffuse un disque (nous exceptons les cas dans lesquels la classe réalise aussi la musique et les bruitages) a permis et permet encore d'obtenir des résultats valables.

Si le diaporama ne sort pas du cadre de la classe, donc du groupe qui l'a réalisé, si tout l'acquis pédagogique possible a pu être trouvé dans une production ne requérant que les moyens techniques les plus simples, loin de nous l'intention de prôner un surcroît de complication alors inutile.

Mais s'il s'agit de réaliser un spectacle audiovisuel, pouvant d'ailleurs être chargé d'un contenu didactique précis, il faut rechercher alors un degré minimal de qualité, fixé par les participants eux-mêmes. Ce que permettent les magnétophones à cassette, principalement le montage en bout à bout, reste comparable à ce qu'offre le cinéma en super 8 du point de vue du son, et il serait dommage d'en rester à ce niveau de qualité.

Le diaporama doit être exploité au maximum de ses possibilités ; l'image est incomparablement plus belle, plus détaillée, plus nette que le cinéma. Une bonne diapositive 24 x 36 l'emporte largement sur n'importe quel plan fixe cinématographique. En vue par vue, c'est le son qui doit donner son dynamisme au montage et relier les vues les unes aux autres ; c'est pourquoi il importe qu'il soit le plus soigneusement réalisé. Grâce à certains magnétophones à bobines on peut parvenir à une qualité, une complexité, une richesse du matériau sonore comparables à celles du cinéma professionnel, donc très au-dessus de tout ce que peut offrir le super 8 ou la vidéo des amateurs. Pourquoi ne pas en profiter ?

Jean-Luc Michel

stages

■ **Analyse et pratique d'une technique audiovisuelle — Le cinéma 16 mm son synchrone**, du 13 au 19 février inclus. Ce cycle s'adresse aux personnes possédant une approche des connaissances élémentaires à la réalisation d'un produit audiovisuel. Au programme : rappel de connaissances élémentaires ; éléments théoriques propres aux techniques du 16 mm son synchrone ; écriture collective d'un scénario ; tournage ; montage images/sons ; préparation au mixage. Pour tous renseignements : CEPAV, 42, avenue Pasteur, 93700 Drancy. Tél. : 284-59-25.

cours

■ **Activités d'initiation à l'art** proposées par l'Union centrale des arts décoratifs à l'intention des adultes et des jeunes à partir de dix-huit ans. Cette initiation a pour but de faire découvrir — ou redécouvrir — à ceux qu'intéressent les techniques du dessin et de la couleur, du modelage ou de la gravure sur métal, l'expression de soi par des moyens artistiques. Ces cours (350 F par trimestre — 300 F pour étudiants) auront lieu :

• le jeudi, modelage de 14 h 30 à 16 h 30 ; gravure sur métal de 14 h 30 à 16 h 30 ;

• le vendredi, gravure sur métal de 14 h 30 à 16 h 30 ; dessin et couleur de 20 à 22 heures.

Parallèlement s'ouvrira un atelier de dessin et de peinture pour les enfants de six à douze ans non scolarisés pour des raisons diverses. Prix des cours : 250 F par trimestre. Cet atelier sera ouvert le lundi de 14 à 16 heures.

Renseignements et inscriptions : secrétariat des Ateliers, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 260-32-14, poste 933 les lundis et vendredis de 14 à 18 heures.

cinéma

■ **Le cinéma et les jeunes au musée des Arts décoratifs**. La programmation est établie en collaboration avec le Centre national français du film pour l'enfance et la jeunesse. Deux cycles de quatre séances sont prévus pour les six-onze ans ; deux cycles pour les onze-quinze ans. Au programme du premier cycle pour les six-onze ans : **Trois noisettes pour Cendrillon** de Vaclav Vorlicek (Tché-

coslovaquie) ; **Le Martien de Noël** (Canada) ; **Le ballon rouge et Crin blanc** d'Albert Lamorisse (France) ; **Tom Foot** de Bo Widerberg (Suède). Programme du premier cycle pour les onze-quinze ans : **Voleur du firmament** de Marijan Arhanic (Yougoslavie) ; **Les cavaliers** de John Frankenheimer (USA) ; **Le grand océan** de Jean-Pierre et Daniel Millet (France) ; **Je saute à nouveau au-dessus des marelles** de Karel Kashina (Tchécoslovaquie) ; **Storm-boy** de Matt Carroll (Australie). Les séances auront lieu 109, rue de Rivoli le dimanche à 14 h 30 ou 16 h 30 (en janvier-février pour les premiers cycles ; en mars-avril pour les seconds). Abonnement pour chaque cycle de quatre séances : 30 F (jeunes) 45 F (accompagnateurs). Aucun adulte isolé ne sera admis dans la salle. Pour renseignements complémentaires et envois de programmes : Service culturel du musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 260-32-14, poste 26 de 14 à 19 heures, sauf le samedi.

■ **Projections-débats**. Organisées par le Comité du film ethnographique et le Comité international des films de l'homme, ces séances — animées par les réalisateurs — se dérouleront dans la salle du musée de l'Homme le jeudi à 20 h 30. Au programme : le 2 février, **Eugénie de Franval** de Louis Skorecki ; les 9 et 16 février, **Les paysans portugais aujourd'hui**. Participation aux frais : 10 F par séance. Pour tous renseignements : musée de l'Homme, place du Trocadéro, 75016 Paris. Tél. : 704-38-20.

exposition

■ **Il était une fois... la Seine-Saint-Denis**. Cette exposition, co-produite par la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis et la ville de Montreuil, sera inaugurée le 20 janvier au Centre des expositions de Montreuil où elle se tiendra jusqu'au 20 février (tous les jours de 12 à 19 heures, sauf le mardi). Elle sera ensuite présentée dans d'autres villes de la Seine-Saint-Denis puis de France. Le but de cette exposition est de raconter une histoire : comment, autour de Paris, s'est développée cette zone particulière que l'on appelle banlieue ; quelles ont été les étapes d'une croissance pendant longtemps anarchique ; comment ces « faubourgs » entendent retrouver aujourd'hui une cohérence et une autonomie. Pour tous renseignements : Maison de la cul-

ture de la Seine-Saint-Denis, B.P. 71, 93001 Bobigny (Tél. : 830-08-95) ou Centre des expositions de Montreuil (Tél. 858-91-82).

vacances - loisirs

■ **Initiation au ski de montagne en Catalogne** : stages de six jours s'adressant à des skieurs de niveau cours 3 de l'Ecole de ski français, aptes à assumer les efforts d'une ascension au petit matin. Ils auront lieu du 13 au 18 février, du 20 au 25 février ou du 27 février au 4 mars, dans la partie orientale de la chaîne des Pyrénées catalanes peu fréquentées ; c'est à travers les forêts de conifères et sur les lacs gelés que les skieurs se dirigeront vers les sommets tels le puig Carlit, le puig de Llouzes d'une altitude voisine de 3 000 mètres. L'hébergement se fera chaque soir dans un refuge près de Sallagouse. Prix : 860 F, comprenant l'hébergement, la nourriture, les transferts et l'encadrement par un guide. Les groupes sont limités à huit personnes. Pour renseignements complémentaires : Alain Nicollet, guide de haute montagne, Viols le Fort, 34380 Saint-Martin-de-Londres. Tél. : (67) 55-03-67 ; entre le 10 et le 27 février, écrire à : Alain Nicollet, chez Vincent Catel, Llo, 66800 Sallagouse.

notez aussi

■ **L'existence d'un Musée de poésie**, route de Pernes-Marseille à Carpentras (Vaucluse), le seul existant en France. Situé dans un parc où l'on peut pénétrer en voiture et ouvert toute l'année gratuitement au public, ce musée accueille et met en libre lecture sur ses tables toutes les parutions poétiques qui lui parviennent. Les visiteurs trouvent donc là, outre les poèmes accrochés aux murs, de nombreuses publications qu'il leur serait difficile de pouvoir consulter ailleurs. Il existe des possibilités de rencontres, de discussions, de débats organisés, etc. Pour tous renseignements s'adresser directement au Musée.

■ **La création d'une galerie consacrée à Joseph Delteil à Maisons-Laffitte**. Dans cette galerie, animée par Moda Allenet, ont été réunis différents documents concernant le grand écrivain : manuscrits, éditions rares, articles de presse, importante iconographie, études sur son œuvre... Pour tous renseignements, téléphoner à la mairie de Maisons-Laffitte.

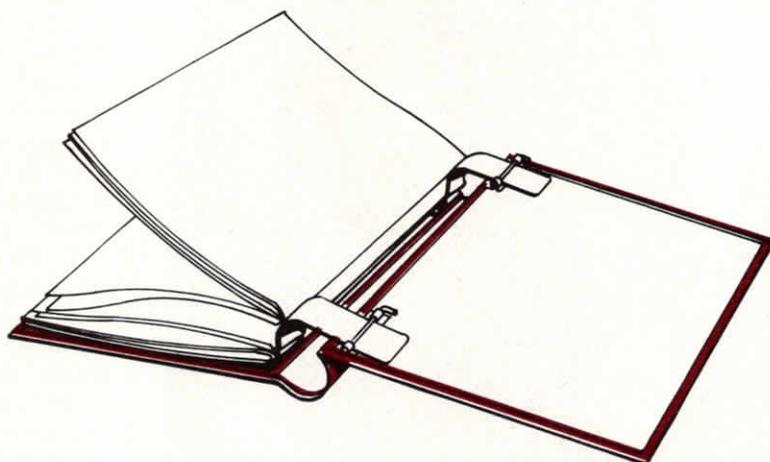
reliez vous-même
votre collection

l'éducation

a fait fabriquer à votre intention des

reliures

brevet "Relbrid"



☞ élégantes ☞ simples ☞ solides ☞ maniables

couvertures en toile bleue frappées au dos de notre titre

l'éducation

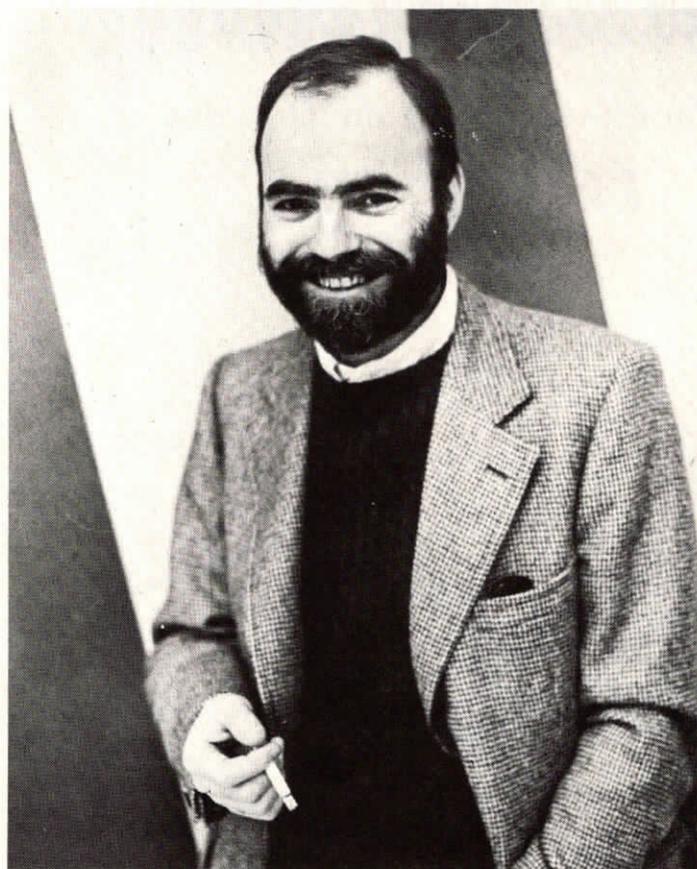
en vente 2, rue chauveau lagarde - 75008 Paris

45 F (port payé*) pour la france

50 F (port payé*) pour l'étranger

* Ce prix comprend l'envoi à domicile d'un paquet de deux reliures, soit une année de parution

la modernité



en question

Sous le titre **Art et Littérature**, Marcelin Pleynet publie au Seuil, dans la collection « Tel quel », un recueil d'études (544 p., 89 F) qui fait suite aux deux volumes déjà publiés : **L'enseignement de la peinture** (1971) et **Système de la peinture** (1977).

Ce nouvel ouvrage, où le lecteur trouvera d'excellentes études, en particulier sur Sade, sur Lautréamont et Lucrèce, sur le surréalisme, est un livre important pour quiconque s'intéresse à la culture moderne et tente de comprendre ses moyens et ses fins.

PAR DIFFÉRENTES APPROCHES, Marcelin Pleynet se propose de dégager ce qu'est la modernité elle-même dans l'art et dans la littérature. Par quel renversement de perspective cette modernité se signale-t-elle, quel excès ou quelle brisure ? Quel usage neuf et vivant fait-elle de notre « langue morte » et toujours à faire renaître, que Philippe Sollers compare à une sorte de « bas-latin » ? Par quelles torsions, quels actes de violence ou quelle subversion intime le neuf peut-il sortir du vieux, détourner l'ancienne « création » de sa tradition d'effusion et de représentation, pour la forcer à révéler plus qu'elle n'est, plus qu'elle ne sait être, pour mettre en évidence ce quelle ne connaît pas encore, et peut-être d'abord sa propre duplicité, ses tricheries moins innocentes qu'on ne le croit, pour se mettre en doute soi-même, et, par la question, s'arracher les aveux les moins doux ?

Il s'agit ici de fonder un discours qui soit tout à fait délivré de l'ancienne illusion de fonctionner comme un pur miroir. Ce n'est pas dans ses clairs reflets qu'il faut chercher le sens dont le discours est chargé, mais au contraire dans ses zones d'ombre, et ses opacités : ce n'est pas à la surface lisse et polie du langage volontaire, mais dans sa pleine épaisseur, dans sa profondeur porteuse de bizarreries, qu'à la faveur des à-peu-près et des lapsus, une voix étouffée, une voix refoulée chante comme elle peut une autre musique, une musique non combinée par celui qui écrit ou qui peint, une musique qui s'écrit en quelque sorte d'elle-même, à l'insu de tous ceux qui ne prennent pas soin de traquer le sens caché là où il est, ce sens caché qui est le vrai.

Le goût du lapsus est si vif, chez Pleynet, qu'il tient le langage poétique dans son ensemble pour un énorme lapsus, un lapsus continué, si cette alliance contradictoire peut au moins désigner un infini jamais directement accessible, mais vers quoi tend la poésie dont la fonction

majeure est sans doute de faire éclater les contraintes du langage social, lequel est le gardien de nos institutions et d'une religion non clairement prise en charge par celui qui écrit, mais néanmoins régnaute sur son discours.

En quoi le travail sur la langue est révolutionnaire, car il attaque en son lieu de prédilection l'ensemble le plus cohérent, le plus rigide, le plus durci de nos préjugés sociaux. Freud, en ce sens, est l'instituteur qui nous apprend à lire. Pleynet lui-même joue volontiers du calembour, et le lecteur sera sans doute déconcerté, surpris par l'usage qui en est fait ici. Mais déconcerté et surprendre font partie de la pédagogie de Pleynet qui déclare dans son avant-propos :

« Deux de ces points actifs de fixation donnent son titre au volume : Art et Littérature. Tout titre, tout titrage devant être ou négatif ou vide, Art et Littérature comme phénomène de fixations culturelles demandent en conséquence pour livrer l'interprétation qu'ils portent à ce qu'on s'engage avec eux un peu plus avant que ne le suppose leur simple désignation générique. A la suite du parcours dont ce volume témoigne je dirai qu'aujourd'hui pour moi ils fixent et portent comme point nodal de notre premier rapport à la culture la dédicace inconsciente à une lettre initiale (à une l'être initial) : A.L. (à elle). De l'Art et de la Littérature il faut dire qu'il n'y a pas de secret. Freud écrit dans Un souvenir d'enfance de Goethe : « Goethe aurait pu avec raison mettre en épigraphe à l'histoire de sa vie une réflexion de ce genre : ma force a eu sa source dans mes rapports à ma mère. »

» La suite de Stanze reviendra quelque jour sur ce « fort da », sur cette litanie

A L

à la mère

nourriture

cadeau

ar. »

C'est pousser un peu loin le jeu ?

Mais le jeu n'est rien s'il ne va pas « trop » loin. Pleynet s'en explique, et s'explique sur les neuf chants de Stanze, dont deux sont déjà publiés. Pourquoi ce titre, que suit le sous-titre *Incantation dite au bandeau d'or* ?

« Si j'ai choisi STANZE comme titre, si j'ai choisi un mot importé d'une langue étrangère, c'est d'abord pour indiquer l'étrangeté de ce qui avec ce livre se propose dans un certain traitement de la langue. Le mot étranger (étranger pour un Français, bien entendu, pas pour un Italien) ainsi mis en évidence, est d'abord un corps irréductible à l'unification d'un sens, il est avant tout, sur son fond de possible traduction, musique et forme. Autrement dit, j'ai voulu par là indiquer un certain moment de la démarche qu'implique le langage poétique, à savoir musique/forme (mise en parenthèses du sens commun), traduction : retour du sens commun investi de la démarche qui lui donne sa dimension historique généralisée. [...]

» Le choix du titre est second par rapport au choix du sous-titre qui fut, lui, directement commandé par l'intuition initiale de l'organisation de la série de chants à venir qu'entame la publication de ces quatre premiers chants. L'incantation dite au bandeau d'or est liée à l'influence qu'eut sur mon travail poétique, la lecture des poèmes de Mao Tsé-toung, plus particulièrement dans la traduction qu'en fit Sollers dans le courant de 1969. Ce sous-titre, Incantation dite au bandeau d'or, est prélevé dans un poème de Kuo Mo-jo (« L'incantation dite au bandeau d'or a été mille fois entendue »), inspirée d'un opéra tiré des légendes du Si Yeou Ki, Voyage en Occident. C'est de ce poème et de l'échange didactique auquel il a donné lieu entre Kuo Mo-jo et Mao Tsé-toung (voir le poème de Mao Tsé-toung « Réponse au camarade Kuo Mo-jo ») que je suis parti. »

On ne peut séparer, dans l'œuvre de Pleynet, la production poétique, telle qu'elle se déploie dans Stanze,

d'une réflexion qui se poursuit à la fois sur le langage poétique mais aussi sur la peinture, la musique, et la danse moderne, sur quoi il porte une attention toujours aiguë. Qu'est-ce que le « nouveau », dans tous ces domaines ? Ce n'est pas « le dernier venu », la dernière « trouvaille » de la mode ; ce n'est pas ce qui « liquide l'ancien » et se met à sa place. « Dans cette conjoncture, je dirai que le nouveau c'est aussi ce qui a charge de penser, de faire penser. » Et Pleynet se demande pourquoi le Nouveau Roman dégage, à ses yeux, un si puissant ennui : ce n'est pas parce que la lecture en est, comme disent certains, « difficile ». C'est plutôt, pense-t-il, parce qu'il n'a qu'un grand vide idéologique à offrir. Où trouver de quoi « penser » dans le Nouveau Roman ? Ainsi ce mouvement qui s'attarde n'était-il guère « nouveau » dès ses premières manifestations.

Pour tenter de comprendre ce qui « donne à penser » dans le langage de la modernité, il faut en revenir au lapsus, si important dans la démarche de Pleynet :

« Brusquement au cours d'une conversation où vous tenez un discours apparemment rationnel, vous faites un lapsus, qui vous gêne un peu, qui vous touche. Et vous vous apercevez que ce lapsus porte sa part de vérité, qu'il est le vestige d'une vérité, qu'il touche une vérité. »

Lire la vérité du lapsus, c'est renoncer à l'illusion d'une écriture qui s'établirait sur le fond blanc de la page, comme d'un discours qui s'établirait sur un fond neutre de silence. C'est admettre que « la vérité » n'est pas toute dans le langage, mais qu'elle git surtout dessous. La page qui paraît blanche grouille de mots non écrits qui portent le plus grave de la vérité, et les silences bouillonnent de bruits qu'on peut entendre pour peu qu'on leur prête l'oreille. Ainsi le discours écrit ou parlé, loin

d'être une forme nettement circonscrite, achevée, close, est une surimpression sur un fond lui-même vivant, multiple, intense : refoulé non par hasard mais pour de trop bonnes raisons. Sera nouvelle, sera moderne la forme ouverte par où peuvent s'engouffrer ces vérités du dessous. Sera nouveau ce qui acceptera l'inachèvement, la béance, et non seulement l'acceptera avec joie et enthousiasme :

« Chacun des titres de mes premiers recueils est marqué de cette négativité. Je pense que je suis toujours lorsque j'écris dans cette position qui consiste à considérer que je ne dispose pas des moyens qui me permettraient d'achever. C'est une posture d'écriture. A l'époque lorsque j'ai écrit et publié Provisoire amant des nègres je devais croire qu'un jour je réussirais à m'approprier une écriture. Je sais aujourd'hui non seulement que je ne réussirai pas mais que mon projet même exclut cette possibilité. La solution alors c'est d'accepter de vivre cet excentrement des vérités, et qu'il n'y a pas une vérité. Il n'y a que des vérités ponctuelles, il n'y a pas une vérité. »

Il est hors de doute que, dans l'histoire de la musique, John Cage est de ceux qui auront tiré le plus de conséquences d'une telle conception. On sait en effet qu'il ne croit pas au silence, et que pour lui le concert n'est pas une prestation close en un lieu clos où les auditeurs ont à se retenir de tousser pour ne pas abîmer le beau silence où s'installerait la musique toute seule. Au contraire : l'espace-temps du concert englobe tout l'univers sonore tel qu'il est concrètement présent. Ainsi les assistants n'ont pas à mimer leur absence : car leur vie fait aussi partie du concert, comme le chant des oiseaux, le bruit du vent, les bruits de pas, ou les portes claquées. Le nouveau accueille largement tous les « hasards » et se sert d'eux. Et non seulement il les accueille, mais encore il se plaît à les provoquer,

en introduisant dans sa production l'indéterminé. Ainsi les « vérités » s'attrapent-elles de toutes les façons, et aussi par surprise.

Dans une direction analogue, on peut regarder comme exemplaire la démarche du peintre Louis Cane, telle que la définit Marcelin Pleynet :

« Les premières réalisations de Louis Cane en 1966-1967 marquent très clairement dans le procédé qu'elles utilisent cette problématique de mise en question d'une certaine sorte d'académisme abstrait, Louis Cane utilise alors des papiers qu'il a peints selon une technique d'abstraction plus ou moins gestuelle, il les découpe en fines bandes qu'il recolle ensuite en les croisant sur de plus vastes feuilles. Bien entendu le résultat reste pris dans la perspective de ce que l'on peut appeler l'abstraction lyrique, mais le triple geste : création (premier papier peint selon une technique plus ou moins gestuelle), destruction (découpage du premier papier), création (reconstitution d'une nouvelle œuvre à l'aide des bandes découpées), indique bien ce qui se trouve là en jeu du procès académie / avant-gardisme, et de l'intelligence qu'a le peintre des problèmes ainsi mis en place. »

Cette création suivie d'une décréation puis d'une re-création est certainement un symptôme de la modernité. Certes, de telles tentations ne sont pas sans poser de grands problèmes — ne serait-ce que pour celui qui approche l'œuvre d'art avec le naïf espoir du consommateur lié à ses habitudes. Ainsi, Marcelin Pleynet marque-t-il, sur le ton de l'humour, quel déplacement s'opère dans ces recherches, qui les rend tout à fait autres, car elles ne sont ni la suite ni la négation de ce qui devient vite académique — elles se situent ailleurs.

Voici comment il conclut une étude de l'œuvre de Judit Reigl :

« L'aventure picturale de Judit

Reigl couvre aujourd'hui plus de vingt-cinq ans d'études et de pratiques qui ne pouvaient ici se traiter dans le détail. Dirai-je maintenant quelque chose de plus — en trop ? Je trouve aussi que ces peintures sont très belles. »

Le mot : « aussi » est évidemment plein de malice, et ne manquera pas de faire sursauter « l'amateur de beauté », qui demande à la peinture de lui fournir les émotions harmonieuses qui correspondent à sa culture. La transformation de cette culture est au contraire une condition préalable pour lire la modernité telle qu'elle surgit, n'obéissant pas aux anciennes « règles du jeu » — si c'est un jeu. Car l'humour dont se réclame, par exemple, Philippe Sollers est toute autre chose qu'un jeu d'esprit, jeu de mots, plaisanterie. L'humour est une force qui inspire le nouveau, et à quoi le nouveau ne peut pas être étranger. Philippe Sollers déclare, dans un entretien avec Marcelin Pleynet et J.-L. Houdebine :

« Ce que j'appelle ici la fonction d'humour, pour reprendre ce que disait Pleynet, quant à la liaison très particulière de la jouissance à la temporalité à la fois biographique et historique, c'est quelque chose de beaucoup plus sans mesure, dont la petite monnaie du jeu de mots n'est qu'une dérivation ; autrement dit, c'est quelque chose dans quoi il semblerait bien que le langage, une fois franchi un certain niveau de censure, d'auto-censure, baigne. »

Les deux derniers livres de Sollers, *Lois* et *H*, ne sont peut-être si mal compris que par l'espèce de scandale invariablement provoqué par l'humour quand il est neuf et libre, quand il circule avec cette énergie dans une écriture qu'il emplit entièrement, quand il n'est pas utilisé comme ornement, condiment, agrément, ici et là, mais quand il est la chair et le souffle même du texte.

Josane Duranteau

le dialogue tragique de Pascal

Blaise Pascal, par le Rideau de Bruxelles
Théâtre oblique, 76, rue de la Roquette
jusqu'au 28 janvier



QUI que l'on soit, croyant ou athée, il est difficile de résister à la fascination de Pascal. Que celle-ci se soit aussi exercée sur un homme de théâtre, rien, donc, en droit, que de très naturel, même si le projet de porter la parole de Pascal à la scène puisse paraître, à première vue, aussi étrange qu'ambitieux. A y regarder de plus près, une excellente raison le justifie, c'est que Pascal est peut-être, avant tout, dialogue, et, pour reprendre le mot clé de l'analyse qu'a faite de lui Lucien Goldmann (1), dialogue « tragique ».

La dramaturgie (de Nele Paxinou) du spectacle *Blaise Pascal*, de Pierre Laroche, créé en 1976 à Bruxelles par la compagnie du Rideau de Bruxelles et repris ce mois-ci à Paris, se réfère explicitement et fort judicieusement en effet à Goldmann : « Nous avons voulu montrer que la réalité humaine (et l'œuvre de Pascal la reflète si justement) est une totalité dynamique évoluant par progrès périodiques, qui se réalise par heurts et passages qualitatifs de la thèse à l'antithèse et de celles-ci à la synthèse qui les intègre et les dépasse. »

Mais cette pensée dialectique, ou plutôt pré-dialectique de Pascal, nous présente l'homme comme un « être déchiré » entre des contradictions dont chaque élément est également insuffisant et nécessaire. Chacun conduit à une erreur, mais chacun est aussi vérité. Impossible de choisir, impossible de vivre dans ce déchirement, la seule synthèse possible ne peut venir que par le dépassement de l'homme, en Dieu, en un Dieu « certi-

tude incertaine ». Telle est, grossièrement résumée — il faut lire Goldmann — la « vision tragique » de Pascal, « structure significative » globale, à la fois pratique, théorique et affective, qui se caractérise par l'idée du « Dieu caché ». Pré-dialectique, dit précisément Goldmann, car elle sera à son tour dépassée par la dialectique hégélienne, puis marxiste, qui projettera dans le futur, dans l'histoire, la possibilité d'une synthèse « humaine ».

Peut-être même est-ce cet aspect « anti-historique » de la pensée pascalienne qui, en l'occurrence, justifie le mieux sa théâtralisation, et ce n'est pas pour rien que Goldmann pouvait en retrouver aussi l'expression dans la tragédie de Racine, incarnée dans des personnages comme Junie (*Britannicus*), Bérénice ou Phèdre. Avec le texte de Pascal, plus besoin de ces intermédiaires, de ces porte-paroles, plus besoin d'une histoire, avec ou sans péripéties. C'est au cœur même de l'homme que se joue la tragédie. Pour la rendre sensible, Pierre Laroche a imaginé de dédoubler Pascal en plusieurs « figures » : l'homme bien sûr (et en particulier qui écrit), son doute, sa raison, sa finesse, son cœur, son âme, sa joie (représentée ici par un danseur), il a fait apparaître l'enfant qu'il avait été, sa sœur Jacqueline (peut-être trop rapidement car on sait l'importance des rapports — des conflits — entre elle et Blaise, dans l'élaboration de la pensée de celui-ci, et dire, par sa sœur Madame Périer, quelques éléments biographiques.

Mais l'extraordinaire réussite de

l'entreprise vient de ce qu'elle refuse aussi bien l'anecdote que le didactisme. On ne nous raconte pas la vie de Pascal, on ne nous expose pas sa pensée. On nous fait entendre, par voix alternées, et sans grand souci de la chronologie, les textes mêmes écrits par lui (ou sur lui par sa sœur). Faut-il chicaner Pierre Laroche d'avoir, à côté, essentiellement des *Pensées* et un peu des *Provinciales*, retenu aussi le *Discours sur les passions de l'amour*, dont il n'est toujours pas assuré que Pascal en est bien l'auteur ? Sans doute pas parce qu'il fallait que le « monde » soit aussi présent dans cette évocation, comme il l'avait été dans sa vie.

Le montage est en tout cas admirablement fait, dans un décor à la fois abstrait et parlant (triangle limité de miroirs, et d'agrandissements photographiques, plafond blanc au centre duquel l'œil divin lance ses rayons), dans des costumes qui vont du blanc au sombre par une harmonieuse gamme de gris, soutenu par une musique discrète mais efficace. Et surtout cette langue admirable, admirablement « théâtrale », est admirablement dite, avec le respect et la passion contenue qu'exigent aussi bien son lyrisme que sa rigueur géométrique. Voilà une soirée rare, une joie dont il serait sans excuse de se priver.

Pierre-Bernard Marquet

(1) *Le dieu caché*, étude sur la vision tragique dans les *Pensées* de Pascal et dans le théâtre de Racine (Gallimard, « Bibliothèque des idées » 1959, réédité en 1976 dans la collection « Tel », 456 p., 25 F).

ROMANS

quelques nouveautés

■ « Roman » est peu dire. On pourrait croire durant tout le début du livre de Nicole Avril, *Le jardin des absents* (Albin Michel, 218 p., 35 F) qu'il s'agit d'une œuvre de science-fiction. Qui est ce Joden ayant tout oublié ? Pourquoi ? Comment ? Peu à peu une logique implacable se découvre et la satire aussi montre le bout de son oreille : nous sommes tous des Joden qui s'ignorent ou feignent de l'ignorer. Car ces prisons de l'oubli collectif, ces lieux où notre passé chavire, où nos passions s'intériorisent, ne sont pas si rares. Le tout est de savoir ce que nous avons fait pour mériter pareil exil. Certains s'en accommodent. D'autres, moins fréquemment, cherchent à reconstituer les morceaux de cette glace mystérieuse afin d'y voir en entier ce qu'ils ne saisissent plus que fragmentairement dans ses débris. De quoi sont coupables ces êtres sur « l'île » ? L'amnésie est-elle la peine qui les condamne ? N'est-ce pas plutôt l'oubli graduel, le renoncement progressif, qui sont à la fois leur tort et leur châtiement ? A eux, comme à nous, bien sûr !... Que de questions importantes nous assaillent au sein de ce beau livre qui se clôt comme il avait commencé : par les mêmes lignes, à un nom propre près...

■ Une saison aux enfers, aussi émouvante que l'automne, profonde que le froid, saisissante que le printemps : ainsi peut-on, laconiquement, caractériser *L'été meurtrier*, un récit passionnant de Sébastien Japrisot (Denoël, 350 p., 45 F) qui place d'emblée l'auteur de *La dame dans l'auto...* et le réalisateur de *Adieu l'ami* au tout premier plan des romanciers français.

P. F.

■ Dans *Le chien de pique*, de Daniel Deplan (Gallimard, 184 p., 29 F), un jeune homosexuel attend à Orly son amant, qui arrive de Londres. Emotion, souvenirs sensuels, passion, impatience. La silhouette adorée ne se montre pas. Le monologue de celui

qui espère et désespère, pendant plusieurs heures, ressasant sa peine et la violence de son amour, fait le sujet de ce livre qui fait penser à *La voix humaine*, de Jean Cocteau. C'est touchant mais un peu maigre.

■ Un homme vieillissant, qui vient de perdre sa femme, découvre, avec la solitude et le chagrin, sa merveilleuse liberté, qu'il n'espérait plus. Pourquoi ne pas profiter de l'aubaine pour tenter de réaliser le vieux rêve de son enfance et se lancer à la conquête du Mont-Perdu, qu'il a vu pour la première fois sur une image, dans un livre de ses huit ou dix ans ? Le voilà parti. Gilbert Toulouse a le don de faire voir et sentir ce qu'il évoque : dans une langue magnifique, il célèbre les souvenirs et les illuminations de son héros (*Mont-Perdu*, Belfond, 186 p., 39 F). L'escalade du Mont-Perdu est une merveille : chacun sent, à la lire, qu'il porte en soi un autre sommet à vaincre aussi, riche de couleurs et de lumières, annonciateur de certitude et de paix.

J. D.

REVUES

■ *In'hui*. Cette revue littéraire trimestrielle, dont voici le premier numéro (12 F — abonnement annuel : 40 F — secrétariat : 3, rue Laënnec, 80000 Amiens), retient l'attention autant par l'aspect strict de sa forme que par la riche diversité de son contenu. Pierre Rappo la présente comme le moyen pour huit écrivains « de changer de lieu tout en demeurant dans [leur] lointain ». Les textes littéraires et les études (notamment sur le cinéma) y alternent avec des poèmes. Les premiers sont signés Pierre Rappo, Jacques Darras, Jean-François Egéa, Jean-Louis Rambour. Parmi les seconds, j'ai beaucoup aimé la déambulation botanique de Nicole Martin. Nous aurons l'occasion de parler des autres collaborateurs d'*In'hui* puisque les thèmes des trois numéros suivants sont déjà annoncés. Souhaitons longue vie à cette excellente revue.

■ *Textuerre* (1, impasse du Merle blanc, 34000 Montpellier) consacre un numéro spécial (n° 5/6, 80 p., 12 F) à Marguerite Duras, nous livrant quel-

ques clés susceptibles de permettre un accès différent à certaines de ses œuvres, d'*India Song* à *Vera Baxter*.

P. F.

CINEMA

humour à l'italienne

On ne sait pas très bien pourquoi il nous a fallu attendre sept ans pour voir *Brancaleone*, excellent film de Monicelli, riche en couleurs, fertile en rebondissements, et où triomphe Vittorio Gassman qui semble l'héritier de tous les Matamores de la comédie italienne. Vainqueur des



Vittorio Gassman

Maures, il l'est en effet à la fin du film, qui se situe au temps des Croisades — mais après mainte aventure d'où l'épopée sort démythifiée, et les héros ridicules.

Si *Brancaleone* sent un peu le soufre, ce n'est pas seulement parce qu'une sorcière y tient un des principaux rôles — et un rôle fort sympathique — c'est surtout parce que le film, comme une marmite de sorcière, mélange de curieux ingrédients : un moine fanatique qui entraîne toute une Cour des miracles vers le Saint-Sépulcre, où les infirmités seront guéries ; un faux lépreux, un pape, un antipape, saint Siméon sur sa colonne, un procès en sorcellerie, une épreuve du feu, un tournoi entre chevaliers et Sarrazins... Et surtout, parmi ces chevaliers, Brancaleone, qui affronte la Mort en un combat d'éloquence et plus tard en un combat d'escrime, épée contre faux. Monicelli s'en donne à cœur joie, dans le

grotesque, l'émotion et la satire...

Il est dommage que la version doublée ne rende que faiblement la verve et l'invention du dialogue ; mais les images suffisent à nous plonger dans un monde familier et populaire — comme les films italiens y excellent — et à nous en tirer parfois pour nous entraîner dans le fantastique. Soutenue, élargie par toutes les ressources de l'écran, la tradition de la Commedia dell'arte refléurit ici en un extraordinaire bouquet baroque.

Avec *L'argent de la vieille*, on quitte l'épopée burlesque pour la fable moderne. Comencini a bien précisé que son histoire — la vieille milliardaire américaine qui vient chaque année passer un mois à Rome, et joue au *scopone scientifico* (une sorte de poker-belote) avec des miséreux à qui elle donne, chaque soir, le million de lires qu'infailliblement ils vont perdre — était authentique.



Joseph Cotten, Alberto Sordi, Bette Davis et Silvana Mangano

Mais il a singulièrement enrichi ses détails et ses résonances. Les adversaires de la vieille, c'est, dans son film, un couple (lui est chiffonnier, elle femme de ménage) qui porte non seulement ses propres espoirs, mais ceux du bidonville où il habite, et qui voudrait voir, une fois au moins, la revanche du prolétariat sur le capital : une belle partie où on plumerait la vieille, et qui ferait ruisseler l'argent sur tous les miséreux... On croit, un instant, que le miracle va s'accomplir : en misant à quitte ou double, la vieille perd un demi-milliard. Mais elle le regagne à la partie suivante... Moralité : quand les pauvres jouent contre les riches, les dés sont pipés : celui qui a des réserves à peu près infinies aura toujours le dernier mot, puisqu'il peut relancer la partie jusqu'à ce qu'il gagne.

Cependant *L'argent de la vieille* est une fable politique et sociale infiniment plus riche que cette leçon : je n'en veux pour preuve que sa conclusion (un peu effrayante), que je vous laisse le plaisir de découvrir. Surtout, c'est une fable sans aucun dogmatisme (en dépit du personnage du professeur) : la vérité et la chaleur humaine, le sens documentaire, le pittoresque ému, l'émotion aux bords de l'indignation, la tendresse lucide pour les miséreux, bref tout ce qui fait la maîtrise du cinéma italien — y compris un humour entre le rose et le noir — plaident la cause que défend Comencini beaucoup mieux que tous les discours du monde.

E. F.

CHANSON

■ *Consécration pour Jean Vasca*, authentique poète de la chanson, que le Théâtre de la Ville accueille du 17 au 21 janvier à 18 h 30. Jean Vasca non seulement à voir mais à écouter sur son nouveau 33 tours, « Célébrations » (RCA PL 37134), et de surcroît à lire dans un recueil qui sort à cette occasion : *Succursales du soleil* (éd. Ipomée, 13, avenue Théodore-de-Banville, 03000 Moulins).

■ *François Béranger* fera sa rentrée parisienne le 17 janvier à l'Elysée-Montmartre, avec un tour de chant totalement renouvelé mais dont l'humour au vitriol ne sera pas exclu, que ses « fans » se rassurent ! (Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart — 21 heures, jusqu'au 12 février).

M.G.

TELEVISION

entre autres...

Lundi 16 janvier

21 h 35, Antenne 2 — Deuxième épisode de *Racines*, feuilleton américain tiré du roman d'Alex Haley ; malgré un aspect un peu image d'Épinal, cet épisode montre les conditions épou-

vantables qui présidaient à la traversée des esclaves.

22 h 35, Antenne 2 — Sous le titre « Zig Zag », Teri Wehn-Damisch propose régulièrement de petits magazines originaux et fort intéressants, consacrés aux musées nationaux, hélas confinés dans des horaires les rendant inaccessibles à la majorité des spectateurs. Un musée national de l'Affiche (le seul en Europe avec celui de Varsovie) ouvrant ses portes en février à Paris, cette émission présente une rétrospective de l'affiche depuis celles dessinées par Toulouse-Lautrec ou Bonnard jusqu'aux dernières qui ne sont plus qu'un élément parmi d'autres au sein d'une campagne de publicité. Passionnant de bout en bout, ce « Zig Zag », réalisé par Yves Kovacs, permet d'entendre les derniers représentants d'un métier en voie de disparition : les affichistes, condamnés par le marketing tel qu'il est pratiqué actuellement.

Mardi 17 janvier

20 h 30, FR 3 — *Rio Bravo* : ce western, qui conte la renaissance d'un homme, reste la meilleure œuvre d'Howard Hawks, l'un des derniers grands de Hollywood, disparu il y a quelques jours ; à ne pas manquer pour une époustouflante prouesse de comédien réalisée par Dean Martin, utilisé à contre emploi.

Jeudi 19 janvier

20 h 30, Antenne 2 — Le chef-d'œuvre de Gene Kelly : *Chantons sous la pluie*, un des premiers films qui, selon Georges Sadoul, « a utilisé avec brio le pittoresque désuet des Années folles, de l'ère du jazz. La chorégraphie débordante d'inventions est — beaucoup — un hommage à Busby Berkeley, auteur des grands ciné-ballets du parlant à ses débuts... Le rythme et l'entrain mènent tambour battant cette réussite type de la comédie musicale en style 1950 ».

20 h 30, FR 3 — En hommage à Chaplin, *Monsieur Verdoux*, un de ses meilleurs films, vaguement inspiré des crimes de Landru. Du personnage, Chaplin disait : « Verdoux, à l'instar de Clausewitz qui disait que la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens, estime que l'assassinat est la continuation logique des affaires... »

C. M.

des Français

e histoire

UN RAPIDE SURVOL de l'histoire du développement culturel de la France, de la fin du XVII^e siècle au début du XX^e, impose l'idée que, durant cette période, ce pays est passé d'une civilisation orale à une société où l'écrit règne en maître. Se demandant par quel moyen cette transformation s'est faite, chacun pense impulsivement que la scolarisation en fut le principal agent en ce qu'elle est la mère de l'alphabétisation. On pourrait même, semble-t-il, relever les traces de ce processus, à l'exemple de certains érudits de la III^e République qui s'appliquèrent, usant d'instruments statistiques déjà modernes, à faire le compte des personnes capables de signer de leur nom — et non d'une croix — particulièrement lors des mariages. Il est bien clair dans tous les esprits que cette « performance » est la marque, minime, mais absolue, d'une alphabétisation. Bien sûr, l'école doit en être l'initiatrice, et la Révolution la ligne radicale de partage qui fait passer un peuple soumis à l'obscurantisme de l'Eglise à la gloire superbe, et républicaine, de l'émancipation par l'éducation. Cette croyance est venue jusqu'à nous avec le poids d'une certitude, repoussant dans l'ombre études et recherches qui la tempéraient un peu, ou la révoquaient totalement même.

Ainsi en est-il de l'enquête de l'ancien recteur de l'académie de Nancy, Maggiolo, qui, au terme d'une carrière entièrement vouée à l'enseignement et à l'heure de la retraite, utilisa son temps à cette tâche jusqu'en 1877, avec l'approbation du ministère de l'Instruction publique de l'époque. Son intention était de mettre

à jour l'état exact de l'enseignement primaire avant 1789. Conformément à l'idée prévalant alors, il fondait son travail sur le relevé des signatures au mariage, mais, ce qui est tout à fait extraordinaire c'est qu'il bénéficia, pour ce faire, du concours bénévole de seize mille instituteurs, chacun se chargeant, dans sa commune, de faire le relevé de ces signatures pour quatre périodes quinquennales : 1686-1690, 1786-1790, 1816-1820, 1872-1876. Ce travail colossal a été publié deux fois, d'abord par Maggiolo lui-même puis, en 1880, dans un volume de la *Statistique de l'enseignement primaire*. Il était, a priori, et selon les indications de son auteur, extrait d'un « Exposé général de la situation de l'enseignement primaire en France, en 1789 » qui, selon toute apparence, n'a jamais été écrit.

En fait, ce qui surprend le plus les historiens d'aujourd'hui, c'est que ce travail, si important, ait été si peu exploité. Cela les surprend mais fait aussi leur joie, qu'ils ne cachent pas : « Ces silences du XIX^e siècle font aussi la fraîcheur du dossier, qu'on retrouve aujourd'hui, un siècle après qu'il a été constitué, miraculeusement adapté aux curiosités de l'historien. Dossier numérique, sériel, homogène, permettant bien plus que l'examen des mérites scolaires respectifs des rois de France, de l'Eglise ou de la République ; permettant en vérité l'analyse d'un des phénomènes capitaux de la civilisation moderne : l'accès de toute une société à la culture écrite. Ce qui était marginal ou en tout cas secondaire pour Maggiolo est devenu central. Le problème, c'est l'alphabétisation. L'école n'est qu'un

de ses moyens. Il aura donc fallu presque cent ans pour qu'un déplacement de la problématique fasse d'un érudit presque anonyme du XIX^e siècle le pionnier d'une histoire statistique de l'alphabétisation. »

Avant même que d'utiliser un document il faut, bien sûr, s'assurer de ses qualités. Quelques précautions méthodologiques sont nécessaires, et François Furet et Jacques Ozouf les ont évidemment manifestées ; ils ont en quelque sorte soumis l'enquête de Maggiolo à un contrôle. C'est ainsi qu'il a fallu vérifier à quel niveau d'alphabétisation correspond vraiment la signature (peut-on dire des Tahitiens alphabétisés par les Anglais vers 1825 qu'ils l'étaient vraiment car « certains d'entre eux savaient parfaitement leur syllabaire, mais ils le tenaient à l'envers » ?). Appliquant la technique statistique de l'analyse factorielle, ils ont pu établir une « proximité spectaculaire des variables » « capacité à signer l'acte de mariage » et « sachant lire et écrire », aussi bien pour les hommes que pour les femmes ». Ils ont pu s'assurer en fait de l'étonnante solidité des données recueillies par Maggiolo mais « qu'elles doivent être tenues pour représentatives du seul monde rural ».

Et puis il existe d'autres documents auxquels l'enquête de Maggiolo peut être comparée, une trop grande différence suscitant immédiatement des réserves. Ainsi, à partir de 1827, a-t-on pris l'habitude de relever le niveau d'instruction des jeunes conscrits et le ministère de la Guerre de publier ces chiffres ; à partir de 1854 on comptabilise les signatures au mariage ; le recensement de 1866

peut aussi être consulté car il est le premier qui donne des informations sur l'instruction des Français de plus de cinq ans, les classant en « ne sachant ni lire ni écrire », « sachant lire seulement », « sachant lire et écrire » (les non-réponses étant statistiquement négligeables). L'opération est répétée en 1872. La confrontation est donc toujours possible. De toute façon, Furet et Ozouf sont catégoriques : « *Tel quel, et au prix d'adaptations mineures, le document [Maggiolo] est donc non seulement utilisable, mais sans prix : il n'existe pas d'autre source sur l'alphabétisation des Français qui couvre à la fois tant d'espace et tant de temps, la France entière pendant deux siècles.* »

Mais quelles sont donc les grandes nouvelles que nous apporte ce « trésor » ? D'abord, que la France, quant à l'alphabétisation, n'est pas une, mais qu'une ligne qui va de Saint-Malo à Genève la coupe en deux : « *Une France du Nord-Nord-Est, caractérisée par des pourcentages relativement élevés de conjoints sachant signer leur acte de mariage, et une France qui regroupe l'Ouest armoricain, le Massif central et tout le midi aquitain et méditerranéen, à très fort taux d'analphabétisme.* » Ensuite, dans le temps : « *Si la croissance de l'alphabétisation est répartie sur deux siècles, c'est au XIX^e que ses rythmes sont les plus rapides.* » Enfin, il existe une grande inégalité selon les sexes : « *L'alphabétisation met plusieurs générations à passer d'un sexe à l'autre. [...] Dans l'histoire de l'alphabétisation, un des grands contrastes entre l'ancien Régime et le XIX^e siècle est dans cette égalisation des rythmes d'accès à la culture écrite entre les hommes et les femmes.* » Voilà pour le brut.

Mais, en affinant leur étude, Furet et Ozouf en viennent à des constatations plus surprenantes, de celles que Maggiolo et ses contemporains ne souhaitaient guère voir apparaître, quel qu'ait pu être leur penchant,

républicain ou monarchiste. En effet, l'étude des départements français « *ne vérifie jamais cette relation intime entre situation de l'instruction élémentaire et régime politique qui a été, il y a un siècle, dans des sens différents, le credo commun du curé et de l'instituteur. Dans le processus de l'alphabétisation des Français, il y a bien, par rapport à la Révolution, un avant et un après, mais il distingue deux géographies et non pas deux histoires* ». La vraie coupure, c'est celle qui sépare les villes et les campagnes ; l'histoire, elle, est un continuum. L'alphabétisation des villes a commencé très tôt : « *Elles atteignaient souvent des niveaux d'alphabétisation élevés avant même la fin du XVII^e siècle, notamment dans la France du Nord. L'histoire de l'alphabétisation urbaine commence bien avant celle que nous avons entreprise de reconstituer, probablement dans les derniers siècles du Moyen Âge. L'alphabétisation des campagnes, par contre, lui appartient presque entièrement ; même dans les départements où elle est déjà relativement avancée à la fin du XVII^e siècle, on la sent récente, liée à l'immense effort de prosélytisme contre-réformé qui a marqué le Grand Siècle.* »

Mais le plus surprenant n'est pas là — à tout prendre qu'il ait pu y avoir des différences sociales, des inégalités sexuelles, que l'accession au savoir en soit marquée, n'est pas fait pour nous étonner aujourd'hui — : il est dans la confirmation que le processus d'institutionnalisation intervient, une fois de plus, après que la pratique et les faits ont œuvré, quels qu'en soient les protagonistes. Une certaine histoire nous a transmis l'image d'un Jules Ferry grand novateur scolaire, point d'origine d'une impulsion scolaire considérable. Le travail accompli par l'équipe de Furet et Ozouf, sans infirmer cette gloire, l'amenuise singulièrement : « *En fait, les grandes lois scolaires des années 80 interviennent au moment où la cause de l'alphabétisation des Français, si elle n'est pas complètement terminée, est déjà largement gagnée, comme en témoignent les chiffres. En*

fondant l'école laïque, obligatoire et gratuite, les lois républicaines — bien loin de l'inaugurer — couronnent cette instruction élémentaire des Français qu'est l'alphabétisation. Elles expriment en termes d'institution les conséquences de l'alphabétisation, non ses causes. » Il restera donc à parachever cette longue évolution qui a démarré plus de deux siècles avant. A la veille de la première guerre mondiale ce sera chose faite.

Certes, lever des paradoxes — au vrai, rétablir des vérités — est une bonne chose, encore faut-il les élucider. Ainsi les Français savaient lire et écrire, massivement, beaucoup plus qu'on ne l'imaginait, mais comment l'avaient-ils appris ? C'est là qu'intervient le lent et minutieux travail des historiens. Il faut rétablir l'existence des groupes en présence. Ainsi, avant la Révolution, qui voulait l'école ?, se demandent Furet et Ozouf. Et de distinguer trois grands groupes.

L'Église, bien sûr, issue de la Réforme. Et là encore on est en droit de se demander qui a droit à l'antériorité ; est-ce la technique qui, avec Gutenberg, inventa l'imprimerie, ou bien la doctrine de la Réforme qui « *substitue, à la transmission orale de la tradition, l'obligation du recours au Livre ; le rapport de chaque individu avec Dieu a cessé d'être donné, ou subi : c'est une citoyenneté dont la lecture ouvre l'accès* » ? C'est ici que la dialectique trouve un sens fort (et la formule lapidaire de Mc Luhan, « *Le message est le massage* », est bien faible pour en rendre compte), et l'école en est un élément indissociable, prise dans un maelstrom qu'anime un mouvement brownien. L'Église doit — au sens de : elle ne peut pas ne pas — devenir École, et son maître se voit porteur d'une lourde responsabilité : « *Dès l'origine, il est investi par l'Église d'un « leadership » villageois, sous le contrôle du curé. Il est beaucoup plus que l'homme qui apprend simplement à lire et à écrire, parce que sans doute*

lire et écrire sont beaucoup plus que simplement lire et écrire : ce sont des valeurs symboliques de l'accès individuel à la communauté religieuse et civile, succès posthume d'un protestantisme écrasé. »

L'Etat, à cette époque, n'a pas vis-à-vis de l'école la belle attitude généreuse et humaniste que la République a pu adopter par la suite. Contrairement à l'image assez répandue, affirment aujourd'hui les historiens, ce n'est pas l'Eglise qui témoignait à l'égard de l'instruction cette opposition fondée sur l'obscurantisme le plus étroit, mais « s'il y a eu, dans l'ancienne société, des forces hostiles à la scolarisation du peuple, ces forces se sont généralement recrutées dans les élites administratives et politiques du royaume, et dans l'intelligentsia des Lumières ». On ne cède pas facilement une part de ses privilèges, il est vrai ! Or « l'instruction créera plus d'espérance de promotion qu'il n'y a d'emplois disponibles hors du travail manuel, d'où le risque d'un vaste parasitisme social, menaçant l'équilibre d'une société où les chances sont inscrites dans la naissance des individus ». C'est là, semble-t-il, que s'inaugure le règne de la méritocratie et que s'officialise le mépris pour « ceux que la Providence a fait naître d'une condition à labourer la terre, auxquels il ne faudrait apprendre qu'à lire seulement, à moins qu'on remarquât en eux des semences de lumière et d'ouverture pour les sciences pour lesquelles ils méritassent d'être exceptés de la loi commune » (1667).

Enfin il faut compter avec les communautés car c'est le peuple qui est non seulement l'utilisateur des écoles, mais aussi le demandeur d'instruction... Comme le font remarquer à juste titre Furet et Ozouf, l'école « n'est elle-même, à long terme, qu'un produit de la demande d'éducation. Bien sûr, une école due à une pure générosité individuelle ou à la volonté d'un évêque peut améliorer provisoirement l'instruction d'une paroisse ; mais elle n'a de chance de durer et de modifier en profondeur les comportements culturels que si elle est



non seulement acceptée, mais voulue par les habitants ». Le degré d'instruction est donc lié à la volonté des communautés d'être instruites, mais, en même temps, aux sacrifices qu'elles sont en mesure de consentir puisqu'aussi bien ce sont elles qui passent un contrat avec le maître et le rémunèrent. Au bout du compte « l'école est un produit des sociétés locales avant d'être un élément de leur transformation ». Déjà on doit considérer le rôle de l'école avec modestie ; elle n'est qu'un facteur de l'alphabétisation : « La région la plus alphabétisée du royaume, à la fin du XVII^e siècle, est celle des hautes vallées alpines de la Val-louise, du Briançonnais, du Queyras et de Barcelonnette : plus des deux tiers des hommes y signent leur nom au milieu du règne de Louis XIV. Or, elle ne possède pas d'école qui soit mentionnée aux relevés de l'intendance ou aux visites de l'évêque ! C'est que, dans ces hautes vallées, exportatrices d'instituteurs qui louent leur savoir à l'année aux villages de la plaine, l'instruction est répandue à travers des circuits qui ne sont pas institutionnalisés, par des maîtres itinérants qui sont restés l'hiver au pays, et pendant les veillées familiales des longs soirs d'hiver. » Comme il est dit ailleurs dans Lire et écrire : « L'Eglise est une des forces de la modernisation du royaume ; l'école en est un des outils. Les familles font le reste. »

Ce qui caractérise la Révolution, du point de vue scolaire, ce n'est pas tant la rupture que la continuité.

C'est aussi la crise, l'impossibilité de réaliser une politique faute de moyens. L'instituteur est au centre de cet événement, les documents administratifs unanimes évoquent sa détresse. « Un peu partout l'instituteur de la République est un personnage famélique qui n'arrive pas à joindre les deux bouts, faute d'élèves. » Qu'on essaye de s'imaginer : en l'an VII, dans le canton de Criel, près de Dieppe, sur dix-huit communes on compte quatre écoles qui réunissent en tout vingt-neuf élèves, filles et garçons. Au bourg de Criel même, malgré ses mille trois cent soixante habitants, l'instituteur ne voit venir que quatre garçons et deux filles ! C'est un rapport de l'administration qui se demande : « Les instituteurs ont-ils du pain ? » (C'est de cette époque — An V — qu'est née l'autorisation de cumuler leur fonction avec celle de secrétaire de mairie).

Bref, la situation du maître d'école change, en se détériorant, mais, à la faveur de la Révolution, la conception de l'école, elle, ne se modifie pas : « Ainsi, ce qui sépare les « anciens usages » des nouveaux n'est en rien pédagogique, ou proprement scolaire. De ce point de vue, l'école de la Révolution est la même que celle de l'Ancien Régime : même curriculum successif, qui va de la lecture au calcul, et qui se borne parfois à la lecture, ou bien offre une formation complète, selon la qualité du maître ; même classe unique où sont mêlés les enfants d'âge et de niveaux différents et où l'enseignement reste individuel ; même prudence à déraciner l'apprentissage traditionnel dans une langue étrangère, comme le flamand ou l'allemand, en

dépit des consignes du patriotisme jacobin et de la loi de brumaire An III ; même incertitude en ce qui concerne la séparation des garçons et des filles, que l'école de la Révolution maintient en principe sans que la règle soit uniformément suivie. Malgré des appels répétés à l'amélioration des méthodes pédagogiques, il semble bien que rien n'ait changé par rapport aux « petites écoles ». Ce qui caractérise l'école de la République, c'est simplement qu'elle est républicaine. Retournant contre l'Eglise l'obsession scolaire de la Contre-Réforme : fabriquer les pensées et les comportements, la Révolution s'est battue pour contrôler l'école, non pour la transformer. »

Et l'alphabétisation, dira-t-on ? Car six élèves sur mille trois cent soixante habitants, comme dans l'exemple cité, c'est peu pour finir d'alphabétiser une nation en moins d'un siècle ! En vérité, la Révolution n'a pas décidé la faillite des écoles particulières, bien au contraire : « L'institution privée est beaucoup plus souple, plus décentralisée, plus proche de la société qui la fait vivre. Elle épouse mieux les contraintes géographiques et techniques du milieu, comme elle répond mieux au profond désir de continuité culturelle qui anime les familles. » D'ailleurs, on ne peut s'y tromper : l'enquête que demande Guizot en 1833 et dont il remet le résultat au roi l'année suivante, ne laisse pas planer d'équivoque : « On y lit, indiscutable cette fois, parce que global, le verdict vers lequel inclinaient ces données parcellaires : que l'école primaire de 1833 n'a pratiquement pas bougé depuis l'Ancien Régime. » Cette enquête précède le premier coup de fouet donné au système d'instruction pendant le XIX^e siècle, suivi trente années plus tard par les directives de Victor Duruy.

En fait il faut distinguer un premier XIX^e siècle assez « immobile », puis un second où tout s'accélère. Au bout du compte, et c'est ici l'important, la recherche de Furet et Ozouf affirme qu'« à la fin des années 1870, l'immense majorité des enfants

français, filles et garçons, passe déjà — plus ou moins longuement, plus ou moins assidûment — par une école — plus ou moins adaptée — qui, en outre, est dans une très grande majorité une école publique ». Et les auteurs ajoutent : « A voir la querelle qui fait rage autour des lois Ferry, on ne soupçonnerait pas que tout cela, hors de toute obligation, est déjà acquis. »

Tout ce qui vient d'être dit n'est qu'un immense raccourci qui ne rend compte que très imparfaitement de l'immense travail accompli par l'équipe de François Furet et Jacques Ozouf. Par exemple, ici on fait l'économie de la description de la méthode d'enseignement mutuel, importée d'Angleterre, telle qu'elle apparaît dans l'ouvrage. Et pourtant, elle vaut le détour ; on voit, par elle, que nos plus modernes pédagogues n'ont rien, ou bien peu, inventé, pas même les groupes de niveau, non plus que le contrôle continu qui permet, entre autres, d'éviter le redoublement... Mais nous sommes là, encore, dans une forme d'histoire relativement traditionnelle, et les surprises qu'elle recèle demeurent « anecdotiques ».

La vraie grandeur de ce travail est de prouver que l'alphabétisation ne découle pas par nécessité de la scolarisation : « On s'attend à ce que la scolarisation de 1850 (c'est là le terme fixe de notre comparaison) soit corrélée avec l'alphabétisation en 1866-1870 (c'est-à-dire lorsque les petits écoliers de 1850 sont en âge de convoler, donc de signer). Et elle l'est en effet. Mais ce qui est inattendu, c'est que la corrélation existait déjà en 1854-1855 (c'est-à-dire avant que la scolarisation ait pu produire ses effets). Et qu'elle n'existe plus en 1896. Ici encore c'est un rapport linéaire de causalité qui se défait ». Et on peut lire un peu plus loin que « la scolarisation n'est pas entraînée ipso facto par l'existence du réseau scolaire et qu'a fortiori elle ne permet pas d'augurer de l'alphabétisation ». Enfin, le traitement par

l'ordinateur — que Maggiolo ne pouvait bien évidemment pas pratiquer — fait tomber la sentence : « En tout état de cause le phénomène d'alphabétisation échappe, pour 20 % au moins, à l'école. C'est là, quelle que soit la date considérée, un résidu constant. »

Il est bien clair que ce n'est pas sur la distance d'un tel article qu'on peut rendre compte d'un travail qui a requis, des mois durant, un matériel et une équipe importants. Il y manque, par exemple, un aperçu de l'évolution de l'alphabétisation à travers les classes sociales, à travers les régions, etc. Un volume entier rassemble des monographies locales qui traitent de l'alphabétisation en Aquitaine, en Languedoc, dans l'ancien diocèse de Rouen, en Bourgogne, en Champagne, en Seine-et-Marne, dans le département de la Vienne.

Mais aucune de ces recherches ne vient infirmer la thèse qui ouvre la conclusion du premier tome (qui est à elle seule un véritable essai plein de formules fortes et prometteur pour l'avenir) : « L'alphabétisation n'est pas l'école, et l'histoire de l'école ne suffit pas à épuiser celle de l'alphabétisation. Si, pourtant, cette liaison centrale a été si souvent admise comme allant d'elle-même, et si même elle a constitué le fondement implicite commun à tant de luttes du XIX^e et du XX^e siècles, c'est que les Français, à travers elle, partageaient une interprétation de leur histoire, caractérisée par ce que Marx appelle, dans « La Sainte Famille », « l'illusion du politique » : la conviction que tout changement dépend de la volonté et de l'action consciente des hommes et, en conséquence, que les destinées humaines sont entre les mains des pédagogues et des législateurs ; on comprend alors que l'école, investie par cette croyance volontariste, ait été constituée en lieu stratégique de la formation des esprits, en enjeu central des luttes politiques. »

Non, décidément, l'école ne peut pas tout.

Jean-Pierre Vélis

VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS
tout au long de l'année...

• EN AUTOMNE :

matériel scolaire, théâtre, musique.

• EN HIVER :

jeux et jouets, décoration du sapin, articles pour fêtes.

• AU PRINTEMPS :

carnaval, fête des mères.

• EN ETE :

jouets de jardin et de plage, kermesses et colonies de vacances.

CATALOGUES GRATUITS SUR DEMANDE

EXPEDITIONS POUR TOUS PAYS



LES EDITIONS DU
cep
BEAUJOLAIS
BP 441

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

TEL. : (74) 65-04-30

échanges et recherches

■ location (offres)

• 05-Orcières-Merlette, F3 tt cft, 6 p., vac. fév., z. B et C, avril z. C. Ecr. Farel, fond de l'aube, 84160 Cadenet. Tél. (90) 68-00-73.

• Tonneins, villa 2 log., 1^{er}, rez, indép., poss. 6 pers., cft, gde terras., jard. agré., parc promen., pêche, plage, tous comm. à 3 km, 1 600 F mens. mai à oct. Ecr. Maillé à Unet, les Hirondelles, 47400 Tonneins.

• 05700 Orcières-Merlette, neige 1 750 m, 2 p., 4 pers. Ecr. Quaegebeur, 35, r. Barœul, Marçq-en-Barœul. Tél. (20) 72-08-87.

• Plage Midi loue caravanes et bungalows. Boisset, village vacances, 34410 Sérignan.

• Espagne, baie de Rosas, 50 km Perpignan, appt tt cft, 50 m plage, 6-8 pers., séj., cuis., 2-3 ch., w.c., gde terr. face mer, park., ts com. Ecr. Mageca, cour Fontneuve, 34500 Béziers.

• 73-Montchavin-la-Plagne, appt tt cft 4-6 pers., pied pistes, fév. 18/25, vac. scol. et hors vac. Sitbon, 5, r. P.-Curie, 94-Vitry.

• 38-Lepérier, ski, villa 5 p., tt cft, fév. A-B-C, Pâq. C, 950 F/sem. Blanchet, 11, bd Mal-Joffre, Grenoble. Tél. (76) 87-07-76.

• 74-Chapelle d'Abondance (1 060 m), ski piste, fond, appts tt cft fév. B, Pâques. Laborde Cl., Bolliets B2, 74140 Douvaine.

• Chamrousse, ds châlet, appt 5 pers., fév. A-B, Pâq., été. Ecr. P.A. n° 440.

• 05-Orcières, appts cft 2/5 pers., fév. A-B, Pâques, sem./850 F, quinz./1 100 F, été, inter-saison. Ecr. F. Decarli, 7, cité de Bonne, 05000 Gap. T. (92) 51-60-65.

(Suite page 40.)

Le BAIN LINGUISTIQUE®

plonge les jeunes dans la vie de la langue choisie...



Publicité Orbis

Multiples formules de séjours en :
Angleterre, Allemagne, Espagne,
Irlande, Ecosse, Autriche,
Italie, Malte, Japon, U.S.A.
Mexique, Turquie, Ceylan.

L'Association "Séjours Internationaux Linguistiques et Culturels" (S.I.L.C.), sans but lucratif, agréée par le Secrétariat de la Jeunesse et des Sports (n° 16.64) et le Commissariat au Tourisme (n° 70.027), offre toutes possibilités de "Bain Linguistique" de toutes durées et à toutes époques de l'année : Séjours en famille ; Séjours scolaires encadrés ; Séjours indépendants avec appui local ; Séjours "Entente cordiale" avec pratique de sports en Angleterre ; Séjours au pair ; Echanges individuels, etc., pour jeunes scolaires, étudiants et adultes (recyclage). Possibilité cours Duel-Licence.

S.I.L.C. accepte avec plaisir la collaboration de collègues comme correspondants locaux en France et professeurs-inspecteurs à l'étranger.



Pour tout connaître sur cette Association qui présente toutes garanties de sécurité, de sérieux et d'efficacité, et choisir la formule de Bain Linguistique qui correspond à vos désirs, demandez - tout de suite - la documentation complète et gratuite.

✂

BON A REMPLIR ET A RETOURNER A S.I.L.C.
Service 130
56, avenue Jules Ferry - 16000 ANGOULEME

Je désire recevoir - gracieusement - une documentation complète sur l'Association S.I.L.C. et le choix de "Bain Linguistique" à l'étranger.

Pays envisagé (s) _____

Pour Jeune (âge _____) Etudiant Adulte

NOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POST : _____ VILLE : _____

A Paris : M^{me} Beinse - Tél. 250.71.20 avant 13 h.

METIER A TISSER



de beaux métiers sur
pieds, à pédales
depuis 0.80m: 960 fr.

ARTEMIS

50 rue g. cavaignac
75011 - PARIS
tél. 805 65 42

CONDITIONS D'INSERTION

- 19.60 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques; Paul Delouvrier; Guy Debeyre, conseiller d'Etat; Robert Debré, de l'Académie des sciences; Daniel Douady, de l'Académie de médecine; Jean Fourastié, membre de l'Institut; Roger Grégoire, conseiller d'Etat; René Huyghe, de l'Académie française; Alfred Kastler, prix Nobel; Raymond Poignant, conseiller d'Etat; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermell.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquetiste : Suzanne Adelis.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre.

Informations : Michaëla Bobasch, Antoine de Caunes, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, François Mariet, Jerry Pocztar — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roincé, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeftel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

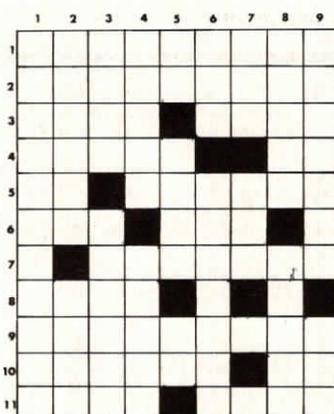
bureau : André Lichnerowicz, président; Denis Forestier, vice-président; Georges Belbenoit, secrétaire général; Yves Malécot, trésorier; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Claire J. Richet, Yvette Servin, Bernard Veck.

mots croisés

par Pierre Dewever

problème 275



Horizontalement. 1 - Manières pittoresques de s'illustrer des légionnaires et des marins. 2 - Nid de plumes de Corneille. 3 - Connait l'Eure où elle va mourir - On peut en garder une à celui qui vous l'a mal arrachée. 4 - Sans retenue - Copulative. 5 - Personnel familial - Telle une vedette pompée après un coup de tabac. 6 - Canton glorieux au pays de la Croix-Rouge - Œuf décoratif. 7 - Quelques mots d'explication. 8 - Indicateur du parfait. 9 - Agent chargé de mission. 10 - Oiseau familier des Tuileries et des tuiles - Note. 11 - Divisions temporelles - Croc planté dans la cuisse.

Verticalement. 1 - Son chiffre d'affaires est basé sur le nombre d'effets qu'elle accepte. 2 - Il joue pour la claque - Calife conquérant et pyromane. 3 - Allure cavalière - Précieux et très cher. 4 - Sacrée dans une cérémonie au cours de laquelle les huiles étaient présentes - Il faut vraiment être chameau pour ne pas souhaiter sa rencontre. 5 - Note - Opération de banque après le banquet - Personnel. 6 - Juge d'Israël - Terme touchant à la reproduction de la volaille. 7 - Compagnon de la libération pour Charles VIII - Fraîchement salé. 8 - Un seul cours ou plusieurs rues dans la Mayenne - Comme les draps d'un trousseau neuf. 9 - Chiens d'arrêt - Moment favorable pour exécuter les plans de campagne.

solution du problème 274

Horizontalement. 1 - Assoiffés. 2 - Vaisselle. 3 - Erg - Train. 4 - Ranch - Nés. 5 - Thermie. 6 - Tien - Fa. 7 - Sa - Noël. 8 - Suc - Uri. 9 - Etalage. 10 - Urbanisme. 11 - Ressentis.

Verticalement. 1 - Avertisseur. 2 - Sarah - Autre. 3 - Signet - Cabs. 4 - Os - Cric - Las. 5 - Isthme - Fane. 6 - Fer - Inn - Gin. 7 - Flane - Ouest. 8 - Elie - Fer - Mi. 9 - Sensualités.

échecs

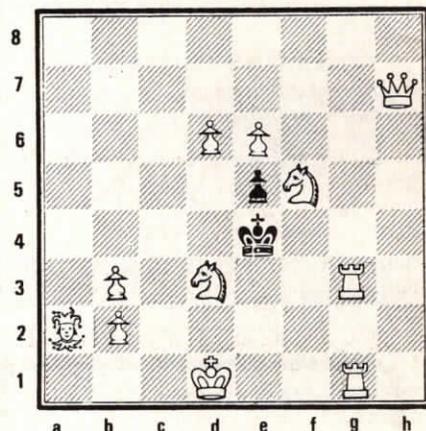
par Jacques Négro

hommage aux compositeurs!

problème 8

Dans ce problème de 1951, J. Szogyh proposait la fuite du Roi en étoile.

Dans ce thème maintes fois réalisé, les quatre figures du Roi noir forment une croix oblique. Ce problème présente magnifiquement ce thème avec une très jolie clé.



Les Blancs jouent et font mat en deux coups

2 points pour la clé

Envoi des solutions à Jacques Négro, « Echecs » Nice-Matin, B.P. 242 06007 Nice Cedex

Date limite des réponses : 2 février 1978

solution du problème 6

Clé : Fé8-d7! (menace 2.Cg6 et 3.Cé7 mat).

1...Cxf4; 2.Ch7 et 3.Cf6 mat.

1...Fxf4; 2.Rb7 et 3.Fé6 mat.

1...Txf4; 2.Cé6 et 3.Cxc7 mat.

1...gxf4; 2.Ff5 et 3.Fé4 mat.

solution du problème 7

Jeu apparent : 1...C-j? (Cc3); 2.Dç1 (Dh6).

Essai : 1.Df3? (menace 2.Dd3 mat) mais 1...Txa3! plus de mat.

Clé : 1.Dç6-b5 (menace D.d3 mat)

1...C-joue 2.Db4 mat.

1...Cç3; 2.Dg5 mat, etc.



LISEZ, CHAQUE MOIS,

l'école des parents

AU SOMMAIRE DU NUMERO
DE JANVIER 1978

- * **L'agenda**
Miroir de notre vie
- * **Le poids de la maternelle**
Les conditions d'un bon départ scolaire
- * **Pourquoi la drogue ?**
La préparation du rapport de Monique Pelletier sur la toxicomanie
- * **Les grands-parents**
Leur place, leurs rôles, et ce qu'en disent leurs petits-enfants
- * **Les gardiennes**
La vie et les sentiments de celle qui garde votre enfant
- * **Quand un enfant est malade**
Que faire et quels sont les droits des parents qui travaillent
- * et parmi nos chroniques :
La pollution à domicile

★

Abonnement : 85 F (10 numéros par an)
Le numéro : 9 F

Connaissez-vous

Les parents et l'enseignant

une brochure d'information et de conseils pratiques pour faciliter le dialogue entre maîtres et familles
**ENSEIGNEMENT MATERNEL,
PRIMAIRE ET SECONDAIRE**

Prix : 8 F fco (tarifs spéciaux pour envoi en nombre).

(Dans toute correspondance, indiquez référence : l'éducation.)

deux miniatures

Gambit Viennois

Blancs : Mouillaux (Nice).

Noirs : J. Négro.

1.é4 é5 ; 2.Cc3 Cf6 ; 3.f4 d5.

Contre-gambit. Continuation énergique, si 3...d6? enfermant le Ff8.

4.fxé5 Cxé4 ; 5.Df3.

Ou 5.Cxé4 et surtout 5.Cf3!

5...Cç6 ; 6.Cxé4 Cd4 ; 7.Dç3? dxé4 ; 8.d3 ? Fb4! ; 9.Dxb4 Cxç2+ ; 10. Abandonne.

Défense Gruenfeld

Blancs : Bouttier (Paris).

Noirs : Sansas (Toulouse).

1.d4 Cf6 ; 2.ç4 g6 ; 3.Cc3 d5 ; 4.Cf3 Fg7 ; 5.Db3.

Après 5.Db3, les Noirs ont deux solutions : défendre le pion « d5 » ou abandonner le centre.

5...dxç4 ; 6.Dxc4 0-0 ; 7.é4 Fg4 ; 8.Fé3 Cf-d7 ; 9.Db3 ç5!

Sans se soucier de la perte de la qualité, les Noirs attaquent le centre, ils menacent Fxf3 suivi de cxd4.

10.Dxb7?!

A part ce coup, il a déjà été joué 10.Td1 ; 10.dxc5 et d5!

10...Fxf3 ; 11.Dxa8 çxd4 ; 12.Fxd4?

Une faute grave qui perd la partie rapidement ; il fallait continuer par 12.gxf3 et après dxc3 ; 13.Dd5.

12...Fxd4 ; 13.gxf3 ; Fxç3+!

Le Maître Irifunovic (Yougoslavie) indique ici, comme suite, 13...Db6! avec menaces sur f2 et b2, mais la variante suivie dans cette partie, par Sansas, paraît supérieure.

14.bxç3 Dç7!

Menace d'enfermer la Dame par Cb6 et gagner la Tour par Dxc3+.

15.Tb1 Dxc3+ ; 16.Rd1.

Si 16.Ré2 Cç6 menace mat ou la Dame. 16...Cb6!

Les Blancs sont mat ou perdent la Dame.

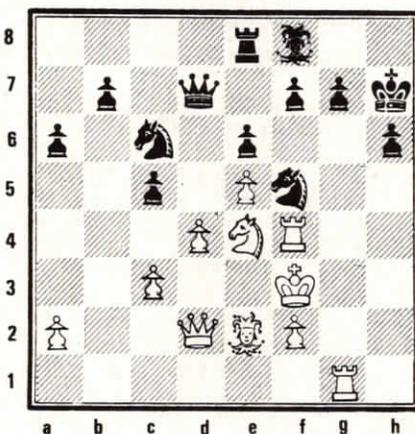
Si 17.Dxa7 (ou Db7) Td8+ ; 18.Fd3 Dxd3+ ; 19.Ré1 Dxb1+ ; 20.Ré2 Dd3+ ; 21.Ré1 Dd1 + mat.

apprenez à combiner

Ne vous perdez pas dans le « maquis » des variantes et tâchez de réaliser l'économie de pensée, en éliminant de vos analyses les coups risqués, inutiles ou insuffisants. Sachez exactement ce que

vous voulez faire ; que vos idées soient toujours claires et bien définies.

« l'étincelle »



Les Blancs jouent et gagnent (20 points)

Apparemment, il n'y a pas ici de possibilité d'attaque sur le Roi noir. Malgré sa propre position quelque peu précaire, un célèbre GMI franco-russo-américain réussit une combinaison stupéfiante. Comment ?

Date limite des réponses : 2 février

solution de "chasse au mat"

1.Dxg6! (menace 2.Dxh7+ et 3.Dh8 mat).
1...fxg6 ; 2.Fxç4+ Rf8 ; 3.Cxg6+ hxg6 ;
4.Th8+ mat. Ou 1...hxg6 ; 2.Cxg6 fxg6 ;
3.Fxc4+ Rf8 ; 4.Th8+ mat.

Lorsque les références des positions citées ne sont pas mentionnées, le chroniqueur ne les possède pas. Nos lecteurs voudront bien nous en excuser.

solution de "départ pour l'aventure"

Blancs : Kupper.
Noirs : Morel.

1.Cf5! (menace 2.Cxé7 + mat).
1...Dç5+ ; 2.Fé3 Dç7 ; (et non 2...Dxb5 ;
3.Db8+!).
3.Ch6+ Rg7 (Rf8) ; 4.Txf7 + mat.

Jacques Négro remercie les amateurs d'échecs qui lui ont adressé leurs vœux. A son tour, il présente les siens à tous ses lecteurs : heureuse année et beaucoup de succès au Noble Jeu !

échanges et recherches

(Suite de la page 37.)

■ location (demandes)

• Ch. studio Vosges, ski, 1^{re} sem. avril.
Ecr. Girard, 72 b, av. Grammont, 37000 Tours.

■ échanges

• Echangerais appt F3 tt cft, 4 à 6 p., bd
plage Vendée pr. St-Gilles, contre équiva-
lent Alpes en août. Ecr. Quilleret, lycée
J.-Moulin, 79100 Thouars.

■ ventes

• Maison de campagne non isolée, 4 pièces,
cuis., s. de bains. Très bon état, jardin et
petit champ. 80 000 F. Giraudeau, 18160
Lignières.

• Sèvres, appt 3 p., ent., cuis., s. eau,
50 m², r.-de-ch. pet. imm. ds jardin, ver-
dure, calme, 6 mn gare r. gauche. Mme
Montmeterme. Tél. (78) 25-12-29.

• 260 km Paris, mais. campag. indép., intér.
45 m², 3 pièces, refait à neuf, poutres,
4 000 m² verger, 65 000 F, eau, élect. Trom-
pat, 18160 Touchay. Tél. (36) 60-05-59.

• Champigny RER direct, ppté bord Marne,
cadre verdoyant, liv. dble, 2 chbres, tél.,
insonorisé, décoré, entièrement meublé :
230 000 F. Tél. 706-03-58 (soir).

OFFRONS POSTES

- Animatrices et animateurs diplômés C.V.L.
- Animatrices et animateurs spécialisés : voile, canoé, escalade, spéléo, judo, tissage, poterie, vannerie.

Pour séjours 13-15 ans au bord du lac d'Annecy :

du 2 au 27 juillet
et du 30 juillet au 24 août

- Indemnité uniforme pour tous : 45 F par jour.
 - Voyage remboursé.
 - Activités d'éveil et d'initiation très diversifiées.
 - Vie en équipe de 8 et en groupe de 32 participants suivant activités (ateliers, randonnées en montagne, vie en plein air, etc.).
 - Logement sous tentes lourdes.
 - Possibilité d'accueil pour les familles de l'encadrement sous certaines conditions.
- Stages de formation C.V.L. assurés.

Pour tous renseignements et inscription écrire à :

« Vacances Actives » EEDF

B.P. 130 - 74004 ANNECY
Tél. (50) 45-38-00

RELATIONS AMICALES

corresp., renc. sorties, ttes régions, ts âges, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE, B.P. 366, 13 - Marseille-2^e.

■ hôtels - pensions

• En montagne, la Balme de Rencurel, 38680 Vercors, 10 km de Lans, prox., téléski, calme, repos, site pittoresque, **HOTEL DE LA BOURNE**, cft, cuis. soignée. Vac. d'hiver 55 à 65 F, inter-sais. 50 F net + boisson. Arrangement famille. Tél. 14.

• Lullin, Hôtel de la Poste, tél. 10, ski, repos, confort, prix 62,70 F.

■ centres de vacances

• LES WEEK-ENDS TOUTE L'ANNEE et toute la semaine PENDANT LES MOIS DE JANVIER, JUILLET, AOÛT, le CENTRE DE FORMATION des CADRES SPORTIFS et SOCIO-EDUCATIFS de l'OISE peut faire bénéficier des groupes (voyage, séjour, échanges internationaux) de ses installations (salles de travail, internat, terrains), CONFORT, LA NUIT : 15 F. PARIS, gare du Nord, à moins de 30 mn.

■ divers

• Cours partic. latin, anglais, math., philo, espagnol, franç., 7^e à Terminale. Prof. licenciée expérim. Tél. 224-64-03.

• Contre vos cartes postales anciennes, coll. offre choix généreux de tr. jolies roches, fossiles et silex. Ecr. P.A. n° 441.

C H O L L E T O N S.A.
7, RUE CARVES - 92-MONTROUGE TEL. : 735-10-21

Spécialiste du rideau pare-soleil et
d'opacité prêts à poser pour
établissements scolaires
laboratoires, salles de projections

Tissus non inflammables - m1
CONFORMES AUX INSTRUCTIONS MINISTERIELLES

DEVIS GRATUITS d'après dimensions des fenêtres, portes, etc.
Demandez nos feuilles de mesures avec schémas.



Préparez l'entrée aux écoles d'
INFIRMIERES
aides-soignantes, sages-femmes,
auxi-puéricultrice, kinésit., etc.
SECRETARIAT MEDICAL
Docum. ED gratis : IFEC, 15700 Pleaux
(ens. privé à distance). Tél. (71) 40-43-17

BLANCHETTE MARCORELLES

8 NOUVELLES COMEDIES

pour enfants de 7 à 13 ans
Recueil n° 3

A.A.E.C.C. B.P. 81, 68000 Colmar
C.C.P. Strasbourg 681 67 E
22 F fco (20 F pour enseignants)
Recueil n° 2, 6 comédies, 20 F fco



Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**

FRANCE 70 F

ÉTRANGER 90 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

ZIPCODE
75 80

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

bon d'abonnement à renvoyer à "l'éducation" 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

meublier
VS

le mobilier scolaire le plus vendu en europe

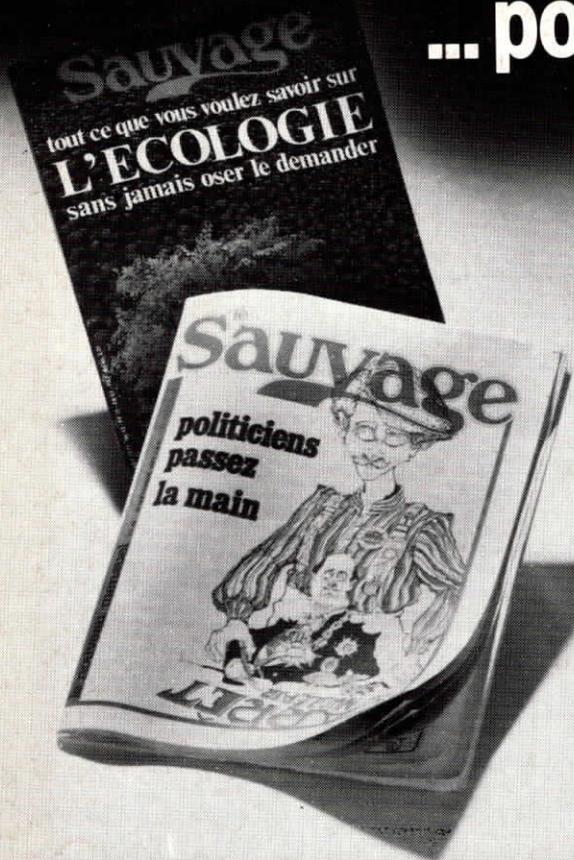


Catalogue et devis gratuits sur demande

mobilier VS s.a.r.l. 28, Bd de Lesseps 78000 Versailles tél. : 951.05.21 - 951.68.15

déesse publicité

L'information écologique aujourd'hui... ... pour mieux vivre demain.



GRATUITEMENT POUR TOUT ABONNEMENT
LE NUMÉRO DU SAUVAGE
"SPÉCIAL LÉGISLATIVES"
(à paraître en février 1978)

Pour être sûr de recevoir régulièrement
les grands dossiers trimestriels du Sauvage et le mensuel écologique,
abonnez-vous aujourd'hui même, en
utilisant le bulletin ci-dessous; il vous
permet de recevoir, en cadeau, le

numéro du **Sauvage "Spécial législatives"** et vous payez, pour votre abonnement complet d'un an (comprenant 8 mensuels et 4 trimestriels),

72 F seulement au lieu de 80 F.

BULLETIN D'ABONNEMENT

à remplir et à envoyer, accompagné de votre
règlement à :

le Sauvage

12, rue du Mail 75002 PARIS

Je désire m'abonner au Sauvage et
recevoir les 4 prochains dossiers trimestriels
et les 8 mensuels pour 72 F
seulement au lieu de 80 F et bénéficier en
cadeau du numéro "Spécial législatives".

Etranger : 1 AN 92 F. Tarif Avion sur demande.

Nom _____

Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code postal [] [] [] [] [] Ville _____

Ci-joint mon règlement par (cochez la case de votre choix) :
 chèque bancaire mandat-lettre chèque postal 3 volets
exclusivement libellé à l'ordre de S.A. ROBS.,

OFFRE SPÉCIALE D'ABONNEMENT

Les 4 prochains trimestriels
et 8 guides à paraître,
au prix spécial
de 72 F au lieu de 80 F.

